

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022



SOMMAIRE

L'INSTITUTION ET SON FONCTIONNEMENT

3-14

1.1 Le périmètre	3
1.2 Les compétences de la Communauté de communes	4-5
<i>Compétences obligatoires</i>	4
<i>Compétences optionnelles</i>	4
<i>Autres compétences</i>	4-5
1.3 Les instances communautaires et leur fonctionnement	5-6
<i>Le Conseil communautaire</i>	5-6
<i>Le Bureau et le Bureau restreint</i>	6
<i>Les Commissions</i>	7-8
1.4 Les principales décisions du Conseil communautaire	9-12
1.5 Les principales ressources et dépenses	12
1.6 Le personnel	13
<i>Organigramme des services</i>	14

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2022

15-16

LES PRINCIPAUX TRAVAUX DE L'ANNÉE

17

BILAN THÉMATIQUE PAR COMPÉTENCE

18-25

2.1 Aménagement de l'espace	18
Élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)	18
Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR)	19

2.2 Favoriser l'emploi et l'activité économique :	19-20
Accueil d'entreprises – aménagement de zones d'activités	
<i>ZAC multisites de Gundershoffen : Dreieck et Hardtgarten</i>	19-20
<i>Soutien à l'activité économique</i>	20
2.3 Améliorer l'offre en logements	21
<i>PIG Renov'Habitat et PIG soutien à l'autonomie</i>	21
<i>Mission de conseil architectural</i>	21
<i>France Renov'</i>	21
<i>Salon Renov'Habitat</i>	21
2.4 Préserver l'environnement	22
<i>L'opération « Vergers solidaires d'Alsace »</i>	22
<i>L'atelier d'épluchage des châtaignes</i>	22
<i>Promotion du compostage individuel</i>	22
<i>Plan paysage de la traversée du Massif des Vosges</i>	22
<i>Gestion des cours d'eau</i>	23
2.5 Renforcer le lien social	23-25
<i>L'aide sociale légale et le Revenu de Solidarité Active</i>	23
<i>Domiciliation postale</i>	23
<i>Cours de français</i>	23
<i>Les actions à destination des seniors</i>	23-24
<i>Le service de transport à la demande</i>	24
<i>Un accueil adapté pour la Petite Enfance</i>	24
<i>Un accueil adapté pour l'Enfance</i>	24
<i>Une politique d'animation socioculturelle intercommunale</i>	25
2.6 Développer l'attractivité	
<i>Dispositif Petites villes de demain (PVD)</i>	25
<i>Programme d'itinéraires cyclables</i>	25
<i>Office de tourisme intercommunautaire</i>	26

ACTIVITÉ DES SERVICES	27-37
3.1 Halte-garderie « Les mini-pousses »	27
3.2 Micro-crèche « D'Sandhaasle »	27
3.3 Relais petite enfance	28-29
3.4 Établissements d'accueil périscolaire	29-30
3.5 Centre Intercommunal d'Action Sociale	30-31
3.5.1 Le Conseil d'administration	30
3.5.2 Activités et projets	30
<i>Aide sociale légale</i>	30-31
<i>Revenu de solidarité active (RSA)</i>	31
<i>Épicerie sociale intercommunale</i>	31-32
<i>Actions en faveur des seniors</i>	33
3.6 Conseiller numérique	34
3.7 Service commun cartes nationales d'identité et passeports	34
3.8 Espace France services	35
3.9 Activités administratives	36
3.10 Site internet et réseaux sociaux	36-37
COMPTE ADMINISTRATIF 2022 : BALANCE GÉNÉRALE	38-39
4.1 Budget principal	38
4.2 Service d'élimination des déchets ménagers	39
INDEX	40
REVUE DE PRESSE	41

L'INSTITUTION ET SON FONCTIONNEMENT

1.1 Le périmètre

La Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains comprend les 13 communes suivantes :

- Dambach-Neunhoffen,
- Gumbrechtshoffen,
- Gundershoffen (Eberbach, Griesbach),
- Mietesheim,
- Mertzwiller,
- Niederbronn-les-Bains,
- Oberbronn,
- Offwiller,
- Reichshoffen (Nehwiller),
- Rothbach,
- Uttenhoffen,
- Windstein,
- Zinswiller.

Au 1^{er} janvier 2022, le territoire compte une population totale de 23 732 habitants.



1.2 Les compétences de la Communauté de communes

Compétences obligatoires

1° Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.

2° Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 du CGCT ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

3° A compter du 1^{er} janvier 2018, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L 211-7 du code de l'environnement.

4° Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

5° Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

Compétences optionnelles

1° Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre des schémas départementaux, et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.

2° Politique du logement et du cadre de vie.

3° Création, aménagement et entretien de la voirie.

4° Action sociale d'intérêt communautaire.

5° Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

Autres compétences

En matière d'aménagement de l'espace, d'actions et d'équipements à vocation économique et touristique :

- Acquisition, réalisation, gestion et entretien de bâtiments industriels et artisanaux à vocation économique.

En matière de technologies de l'information et de la communication, relèvent de la compétence de la communauté de communes :

- Etablissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques prévus à l'article L 1425-1 du CGCT.
- Mise en place, gestion et administration d'un Système d'Information Géographique (SIG) couvrant l'ensemble du périmètre communautaire.
- Pérennisation et développement de la télévision locale intercommunale.

En matière de politique éducative, socioculturelle, sportive et de formation en faveur de l'enfance, de la jeunesse et des familles :

- Toutes actions éducatives, socioculturelles, sportives, de formation, de sensibilisation à la sécurité et à la santé, couvrant tout l'espace communautaire et ayant pour le mois un impact sur le périmètre de plusieurs communes.
- Les accueils de loisirs avec ou sans hébergement.
- L'enseignement musical en vue d'une pratique amateur favorisant le maintien et le développement des harmonies, couvrant l'ensemble du

périmètre communautaire ou ayant pour le moins un impact sur le périmètre de plusieurs communes, à l'exception des écoles de musique municipales.

- Le soutien aux établissements scolaires pour la pratique d'activités sportives et culturelles et de découverte d'entreprises hors programmes scolaires et se déroulant sur le territoire.
- Le soutien aux associations ayant leur siège et leurs activités dans le périmètre communautaire, évoluant dans un cadre national et proposant régulièrement des activités à destination de la jeunesse ou des personnes âgées, et couvrant l'ensemble du périmètre communautaire ou ayant pour le moins un impact sur le périmètre de plusieurs communes.

En matière de politique foncière et de valorisation du patrimoine :

- Toutes actions de valorisation du patrimoine propriété communautaire.
- La création de réserves foncières nécessaires à l'exercice des compétences communautaires.
- La gestion locative et entretien des bâtiments de la gendarmerie intercommunale de Niederbronn / Reichshoffen.

Mobilité et transports :

Mise en œuvre de modes de transport des personnes par délégation de la collectivité territoriale compétente, couvrant l'ensemble du périmètre communautaire ou ayant pour le moins un impact sur le périmètre de plusieurs communes

1.3 Les instances communautaires et leur fonctionnement

Le Conseil communautaire

Le Conseil communautaire est l'organe de décision de la Communauté. Il est saisi de tous les projets de délibérations, des budgets, des comptes administratifs. Il est composé de 39 membres depuis l'installation du Conseil communautaire le 8 juin 2020. En 2022, 7 réunions du Conseil communautaire ont été organisées.

Composition du Conseil communautaire depuis le 8 juin 2020 :

COMMUNES	CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES TITULAIRES	
DAMBACH - NEUNHOFFEN	M. HERZOG Joël	M. GASSER Christophe
GUMBRECHTSHOFFEN	Mme Estelle DUCHMANN	M. JOST Nicolas
GUNDERSHOFFEN	M. VOGT Victor Mme LEININGER Sylvia M. BECK Daniel, Vice-président	Mme BECKER Anne M. LUX Jacky
MERTZWILLER	M. SCHWEIGHOEFFER Michel Mme DENNI Valérie, Vice-présidente M. FEURER Serge	Mme ZIMMER Claudia M. GUNKEL Alain
MIETESHEIM	M. OTT Jean-Marie Vice-président	M. MERKLING Sébastien (suppléant)
NIEDERBRONN-LES-BAINS	Mme GUILLIER Anne, Vice-présidente M. WALD Bruno Mme KLEIN Martine	M. KETTERING Gilbert Mme PRINTZ Gillonne M. SOMMER Jonathan
OBERBRONN	M. BETTINGER Patrick, Vice-président Mme BUCHI Elisabeth	M. SPAGNOL Bruno
OFFWILLER	M. HILT Patrice Président	M. DOHRMANN Christophe
REICHSHOFFEN	M. WALTER Hubert, Vice-président Mme NICOLA Marie-Hélène M. REXER Pierre-Marie Mme WAECHTER Eliane	M. BURCKER Thierry Mme REPERT Elodie M. KOCH Serge M. HASSENFRAZ Marc
ROTHBACH	M. KLEIN Pascal	M. KLEIN Alexis (suppléant)
UTTENHOFFEN	M. BAUER Thomas	M. LANG Pascal (suppléant)
WINDSTEIN	M. OMPHALIUS Steeve	M. ISENMANN Christian (suppléant)
ZINSWILLER	M. WERNERT Christophe	M. DOMERACKI Sébastien

Le Bureau et le Bureau restreint

Le Bureau est une instance d'arbitrage et de préparation des décisions avant leur présentation au Conseil communautaire. Le Bureau examine les dossiers qui lui sont soumis avec une approche globale, en fonction de l'intérêt communautaire et des compétences.

Le Bureau est composé du Président, des Vice-présidents et de l'ensemble des Maires. Il s'est réuni à 10 reprises en 2022.

Le Bureau restreint, composé du Président et des Vice-présidents, se réunit les lundis après-midi pour assurer la liaison permanente entre le Bureau, les Commissions et le Président. Il est chargé du suivi au quotidien de l'avancement des projets, en relation avec les services.

Les Commissions thématiques

Les Commissions ont un rôle de proposition et de préparation des décisions. Elles émettent des avis sur les différents sujets qui entrent dans les compétences de la Communauté de communes.

Les Commissions sont formées par le Conseil Communautaire et sont composées d'un conseiller communautaire par commune. S'il arrive qu'un dossier concerne plusieurs Commissions, une réunion conjointe est organisée. Le nombre de réunions des Commissions varie en fonction des dossiers en cours.

L'EXÉCUTIF



Patrice Hilt

Président

Maire de la commune d'Offwiller
en charge de la mutualisation, la communication, la commande publique
et la politique associative

Hubert Walter



1^{er} vice-président

Maire de la ville de Reichshoffen
en charge de l'économie et
l'attractivité territoriale et
touristique

Anne Guillier



2^e vice-présidente

Maire de la ville de
Niederbronn-les-Bains
en charge du
développement durable et
de l'éco-tourisme

Daniel Beck



3^e vice-président

Adjoint au maire de la
commune de Gundershoffen
en charge des travaux et
équipements

Valérie Denni



4^e vice-présidente

Adjoint au maire de la commune
de Mertzwiller
en charge de l'habitat,
l'urbanisme et des nouvelles
technologies de l'information et
de la communication

Patrick Bettinger



5^e vice-président

Maire de la commune
d'Oberbronn
en charge des finances et
des ressources humaines

Jean-Marie Ott



6^e vice-président

Maire de la commune de
Mietesheim
en charge des services et des
solidarités

Liste des différentes commissions et leurs membres

	NOM	PRENOM	COMMUNE
Economie	GASSER	Christophe	DAMBACH
	JOST	Nicolas	GUMBRECHTSHOFFEN
	LUX	Jacky	GUNDERSHOFFEN
	SCHWEIGHOEFFER	Michel	MERTZWILLER
	OTT	Jean-Marie	MIETESHEIM
	WALD	Bruno	NIEDERBRONN-LES-BAINS
	BETTINGER	Patrick	OBERBRONN
	HILT	Patrice	OFFWILLER
	WALTER	Hubert	REICHSHOFFEN
	KLEIN	Pascal	ROTHBACH
	BAUER	Thomas	UTTENHOFFEN
	OMPHALIUS	Steeve	WINDSTEIN
	WERNERT	Christophe	ZINSWILLER
Tourisme	HERZOG	Joël	DAMBACH
	DUCHMANN	Estelle	GUMBRECHTSHOFFEN
	VOGT	Victor	GUNDERSHOFFEN
	SCHWEIGHOEFFER	Michel	MERTZWILLER
	OTT	Jean-Marie	MIETESHEIM
	GUILLIER	Anne	NIEDERBRONN-LES-BAINS
	SPAGNOL	Bruno	OBERBRONN
	HILT	Patrice	OFFWILLER
	WALTER	Hubert	REICHSHOFFEN
	KLEIN	Pascal	ROTHBACH
	BAUER	Thomas	UTTENHOFFEN
	OMPHALIUS	Steeve	WINDSTEIN
	DOMERACKI	Sébastien	ZINSWILLER
Développement durable	HERZOG	Joël	DAMBACH
	DUCHMANN	Estelle	GUMBRECHTSHOFFEN
	LUX	Jacky	GUNDERSHOFFEN
	SCHWEIGHOEFFER	Michel	MERTZWILLER
	OTT	Jean-Marie	MIETESHEIM
	GUILLIER	Anne	NIEDERBRONN-LES-BAINS
	BUCHI	Elisabeth	OBERBRONN
	HILT	Patrice	OFFWILLER
	WAECHTER	Eliane	REICHSHOFFEN
	KLEIN	Pascal	ROTHBACH
	BAUER	Thomas	UTTENHOFFEN
	OMPHALIUS	Steeve	WINDSTEIN
	WERNERT	Christophe	ZINSWILLER

Travaux et équipements	HERZOG	Joël	DAMBACH
	JOST	Nicolas	GUMBRECHTSHOFFEN
	BECK	Daniel	GUNDERSHOFFEN
	GUNKEL	Alain	MERTZWILLER
	OTT	Jean-Marie	MIETESHEIM
	KETTERING	Gilbert	NIEDERBRONN-LES-BAINS
	BETTINGER	Patrick	OBERBRONN
	HILT	Patrice	OFFWILLER
	BURCKER	Thierry	REICHSHOFFEN
	KLEIN	Pascal	ROTHBACH
	BAUER	Thomas	UTTENHOFFEN
	OMPHALIUS	Steeve	WINDSTEIN
	WERNERT	Christophe	ZINSWILLER
Habitat et urbanisme	GASSER	Christophe	DAMBACH
	JOST	Nicolas	GUMBRECHTSHOFFEN
	BECK	Daniel	GUNDERSHOFFEN
	DENNI	Valérie	MERTZWILLER
	OTT	Jean-Marie	MIETESHEIM
	SOMMER	Jonathan	NIEDERBRONN-LES-BAINS
	SPAGNOL	Bruno	OBERBRONN
	HILT	Patrice	OFFWILLER
	HASSENFRATZ	Marc	REICHSHOFFEN
	KLEIN	Pascal	ROTHBACH
	BAUER	Thomas	UTTENHOFFEN
	OMPHALIUS	Steeve	WINDSTEIN
	DOMERACKI	Sébastien	ZINSWILLER
Nouvelles technologies de l'information et de la communication	GASSER	Christophe	DAMBACH
	JOST	Nicolas	GUMBRECHTSHOFFEN
	LEININGER	Sylvia	GUNDERSHOFFEN
	DENNI	Valérie	MERTZWILLER
	OTT	Jean-Marie	MIETESHEIM
	GUILLIER	Anne	NIEDERBRONN-LES-BAINS
	SPAGNOL	Bruno	OBERBRONN
	HILT	Patrice	OFFWILLER
	WALTER	Hubert	REICHSHOFFEN
	KLEIN	Pascal	ROTHBACH
	BAUER	Thomas	UTTENHOFFEN
	OMPHALIUS	Steeve	WINDSTEIN
	WERNERT	Christophe	ZINSWILLER

Finances et ressources humaines	HERZOG	Joël	DAMBACH
	JOST	Nicolas	GUMBRECHTSHOFFEN
	VOGT	Victor	GUNDERSHOFFEN
	FEURER	Serge	MERTZWILLER
	OTT	Jean-Marie	MIETESHEIM
	WALD	Bruno	NIEDERBRONN-LES-BAINS
	BETTINGER	Patrick	OBERBRONN
	HILT	Patrice	OFFWILLER
	REXER	Pierre-Marie	REICHSHOFFEN
	KLEIN	Pascal	ROTHBACH
	BAUER	Thomas	UTTENHOFFEN
	OMPHALIUS	Steeve	WINDSTEIN
	WERNERT	Christophe	ZINSWILLER
Services et solidarités	GASSER	Christophe	DAMBACH
	DUCHMANN	Estelle	GUMBRECHTSHOFFEN
	BECKER	Anne	GUNDERSHOFFEN
	ZIMMER	Claudia	MERTZWILLER
	OTT	Jean-Marie	MIETESHEIM
	KLEIN	Martine	NIEDERBRONN-LES-BAINS
	BETTINGER	Patrick	OBERBRONN
	HILT	Patrice	OFFWILLER
	NICOLA	Marie-Hélène	REICHSHOFFEN
	KLEIN	Pascal	ROTHBACH
	BAUER	Thomas	UTTENHOFFEN
	OMPHALIUS	Steeve	WINDSTEIN
	DOMERACKI	Sébastien	ZINSWILLER
Mutualisation	HERZOG	Joël	DAMBACH
	DUCHMANN	Estelle	GUMBRECHTSHOFFEN
	LEININGER	Sylvia	GUNDERSHOFFEN
	SCHWEIGHOEFFER	Michel	MERTZWILLER
	OTT	Jean-Marie	MIETESHEIM
	PRINTZ	Gillonne	NIEDERBRONN-LES-BAINS
	SPAGNOL	Bruno	OBERBRONN
	HILT	Patrice	OFFWILLER
	REPPERT	Elodie	REICHSHOFFEN
	KLEIN	Pascal	ROTHBACH
	BAUER	Thomas	UTTENHOFFEN
	OMPHALIUS	Steeve	WINDSTEIN
	WERNERT	Christophe	ZINSWILLER

Communication	GASSER	Christophe	DAMBACH
	DUCHMANN	Estelle	GUMBRECHTSHOFFEN
	VOGT	Victor	GUNDERSHOFFEN
	FEURER	Serge	MERTZWILLER
	OTT	Jean-Marie	MIETESHEIM
	PRINTZ	Gillonne	NIEDERBRONN-LES-BAINS
	BUCHI	Elisabeth	OBERBRONN
	HILT	Patrice	OFFWILLER
	REPPERT	Elodie	REICHSHOFFEN
	KLEIN	Pascal	ROTHBACH
	BAUER	Thomas	UTTENHOFFEN
	OMPHALIUS	Steeve	WINDSTEIN
	DOMERACKI	Sébastien	ZINSWILLER
Culture et patrimoine	HERZOG	Joël	DAMBACH
	DUCHMANN	Estelle	GUMBRECHTSHOFFEN
	BECKER	Anne	GUNDERSHOFFEN
	ZIMMER	Claudia	MERTZWILLER
	OTT	Jean-Marie	MIETESHEIM
	SOMMER	Jonathan	NIEDERBRONN-LES-BAINS
	BETTINGER	Patrick	OBERBRONN
	HILT	Patrice	OFFWILLER
	REXER	Pierre-Marie	REICHSHOFFEN
	KLEIN	Pascal	ROTHBACH
	BAUER	Thomas	UTTENHOFFEN
	OMPHALIUS	Steeve	WINDSTEIN
	DOMERACKI	Sébastien	ZINSWILLER

1.4. Les principales décisions prises par le Conseil communautaire

Les communes membres de la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains accueillent régulièrement, et à tour de rôle, le Conseil communautaire.

Le 28 février au Moulin 9 à Niederbronn-les-Bains

- Affaires générales : rapport annuel du schéma de mutualisation ;
- Affaires générales : convention de refacturation des masques de protection réutilisables ;
- Développement économique : ZAC du Dreieck – vente d'un terrain à la « SCI LES HIRONDELLES » ;
- Environnement : tarifs déchèteries 2022 ;
- Environnement : achat groupé d'arbres dans le cadre de la préservation des vergers – complément d'attribution de subventions aux associations arboricoles pour l'année 2021 ;
- Habitat : PIG Rénov'Habitat 67 et Soutien à l'autonomie – attribution de subventions aux propriétaires ;
- Services à la personne : modification du règlement de fonctionnement des services d'accueil périscolaire ;
- Affaires du personnel : convention avec le centre de formation des apprentis ;
- Affaires du personnel : rapport de situation en matière d'égalité femmes-hommes ;
- Affaires du personnel : adoption d'une motion demandant à l'État et à ses services de tenir compte du droit local en Alsace-Moselle et de respecter, dans le cadre du calcul de la durée annuelle du travail, le droit des agents

- des collectivités territoriales aux deux jours fériés supplémentaires (Vendredi Saint et Saint-Etienne) ;
- Débat d'orientation budgétaire.

Le 4 avril à l'Espace Grappelli de Mertzwiller

- Affaires financières : chantiers d'insertion – conventions avec l'association APOIN ;
- Affaires financières : neutralisation des amortissements ;
- Développement économique : avenant n°3 à la convention d'objectifs et de moyens 2020-2022 avec l'OTi ;
- Développement économique : ZAC du Dreieck – Vente d'un terrain à la « SCI VICALE » ;
- Développement économique : ZAC du Dreieck – Vente d'un terrain à la « SARL URBAN » ;
- Urbanisme : abrogation de la délibération concernant la prescription de la révision alléguée n°2 du PLUi ;
- Urbanisme : approbation de la modification n°1 du PLUi ;
- Urbanisme : approbation de la révision alléguée n°1 du PLUi ;
- Urbanisme : adoption de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUi ;
- Services à la personne : approbation du Projet éducatif de territoire (PEDT) ;
- Services à la personne : révision de la procédure d'admission dans les services d'accueil périscolaire ;

Année budgétaire 2021 (budget principal et budgets annexes) :

- Affaires financières : comptes de gestion 2021 ;

- Affaires financières : comptes administratifs 2021 ;
- Affaires financières : affectation des résultats ;

Année budgétaire 2022 (budget principal et budgets annexes) :

- Affaires financières : fixation des taux d'imposition 2022 ;
- Affaires financières : taxe GEMAPI - fixation du produit ;
- Affaires financières : budgets primitifs 2022.

Le 23 mai à l'Espace Grappelli de Mertzwiller

- Affaires générales : création d'une Maison France Services ;
- Affaires financières : souscription d'un emprunt au budget principal ;
- Affaires financières : attribution d'un marché portant sur la fourniture et la livraison de repas sur les sites d'accueil périscolaire ;
- Affaires financières : taxe de séjour – tarifs à compter du 1^{er} janvier 2023 ;
- Développement économique : avenant n°3 à la convention d'objectifs et de moyens 2020-2022 conclue avec l'Office de tourisme intercommunautaire (OTi) de l'Alsace verte ;
- Services à la personne : établissements d'accueil de la petite enfance de Niederbronn-les-Bains et de Mertzwiller – choix du mode de gestion ;
- Services à la personne : ouvertures de nouveaux services d'accueil périscolaire à la rentrée scolaire 2022-2023 (Reichshoffen / Mietesheim-Mertzwiller-Uttenhoffen) ;
- Affaires du personnel : station cartes nationales d'identité / passeports - création d'un service

- commun entre la Communauté de communes et la Ville de Niederbronn-les-Bains ;
- Affaires du personnel : création d'un comité social territorial commun entre la Communauté de communes et plusieurs communes membres ;
- Affaires du personnel : participation de la Communauté de communes à l'assurance prévoyance de ses agents ;
- Affaires du personnel : conditions d'attribution des titres restaurant aux agents de la Communauté de communes ;
- Affaires du personnel : création d'emplois permanents ;
- Habitat : PIG Rénov'Habitat 67 et soutien à l'autonomie – attribution de subventions aux propriétaires.

- Services à la personne : service d'accueil périscolaire de Mietesheim – Convention de mise à disposition de locaux par la commune ;
- Urbanisme : retrait de la délibération d'approbation de la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal du 04/04/2022 ;
- Urbanisme : modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal - approbation ;
- Affaires du personnel : participation de la Communauté de communes à la protection sociale complémentaire de ses agents ;
- Affaires du personnel : rapport relatif à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés ;
- Affaires du personnel : plan de formation 2021-2023 ;
- Développement économique : approbation des critères et de la procédure de sélection des dossiers de candidature pour l'acquisition d'un terrain dans l'une des zones d'activités économiques.

Le 12 septembre à la Salle des fêtes de Mietesheim

- Installation d'un nouveau Conseiller communautaire ;
- Modification des membres des commissions thématiques intercommunales ;
- Affaires générales : transfert complet de la compétence « Grand Cycle de l'Eau » correspondant aux alinéas 1°, 2°, 5° et 8° de l'article L.211-7 I. du Code de l'environnement par la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains au Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle (SDEA) ;
- Affaires générales : reliure des registres d'actes administratifs – adhésion au groupement de

- commandes proposé par le centre de gestion du Bas-Rhin ;
- Affaires générales : cession amiable du réseau câblé de vidéocommunication sur les communes de Gumbrechtshoffen, Gundershoffen, Mertzwiller, Uttenhoffen et Zinswiller ;
- Affaires financières : répartition du fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC) ;
- Affaires financières : décisions budgétaires modificatives ;
- Affaires financières : admissions en non-valeur ;
- Affaires financières : services d'accueil périscolaire – suppression de la régie de recettes ;
- Environnement : approbation du Plan Climat Air-Energie Territorial élaboré par le PETR Alsace du Nord ;
- Environnement : approbation de la candidature pour l'appel à projet AVELO2 ;
- Services à la personne : rapport annuel 2021 du délégataire de service public pour les établissements d'accueil petite enfance ;
- Affaires du personnel : adhésion au service « espace numérique sécurisé de l'agent public » ;
- Affaires du personnel : convention d'adhésion à la médiation préalable obligatoire proposée par le Centre de Gestion du Bas-Rhin ;
- Affaires du personnel : convention d'adhésion à la médiation à l'initiative des parties proposée par le Centre de Gestion du Bas-Rhin ;
- Affaires du personnel : création d'emplois permanents ;
- Affaires générales : honorariat de Monsieur Fernand FEIG.

Le 4 juillet à la Salle polyvalente de Griesbach

- Affaires générales : présentation du rapport d'activités 2021 de la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains ;
- Affaires financières : subvention pour la pratique d'activités culturelles par les établissements scolaires – Spectacles jeune public – Année scolaire 2021/2022 ;
- Services à la personne : service d'accueil périscolaire de Niederbronn-les-Bains – convention relative à l'accueil au restaurant scolaire du Collège Charles Munch ;
- Services à la personne : service d'accueil périscolaire de Gundershoffen – Convention de mise à disposition de locaux par la commune ;
- Services à la personne : service d'accueil périscolaire De Leusse à Reichshoffen – Convention de mise à disposition de locaux par la commune ;

Le 7 novembre à l'Escale de Gundershoffen

- Affaires générales : dématérialisation de la commande publique ;
- Affaires générales : présentation du rapport d'activités 2021 du PETR Alsace du Nord ;
- Affaires financières : dotation de solidarité communautaire 2022 ;
- Affaires financières : adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2023 ;
- Affaires financières : adoption d'un règlement budgétaire et financier ;
- Affaires financières : convention d'indemnisation en application de la théorie de l'imprévision ;
- Environnement : action n°24 du plan de paysage de la traversée du massif des Vosges : fabrication collective de lieu de rencontre dans l'espace public du village - demandes de subventions ;
- Habitat : Renouvellement de la convention relative au service de conseil architectural sur le patrimoine bâti traditionnel 2023-2025 ;
- Habitat : PIG Rénov'Habitat 67 et soutien à l'autonomie – attribution de subventions aux propriétaires ;

Transport à la demande :

- Résiliation de la convention d'exploitation d'un service public de transport à la demande ;
- Création d'un service de transport à la demande sur le territoire du Pays de Niederbronn-les-Bains, exploité en régie directe sous forme de service public à caractère industriel et commercial ;
- Création d'emplois permanents ;

- Modalités de refacturation des charges de personnel du budget principal au budget annexe « transport à la demande » ;
- Création d'une régie de recettes pour le service « transport à la demande » ;
- Fixation des tarifs du service « transport à la demande » ;
- Versement d'une subvention d'équilibre au budget annexe « transport à la demande » ;
- Constitution d'une provision pour litiges et contentieux ;
- Décision budgétaire modificative ;
- Adoption du budget primitif « transport à la demande » 2023.

Le 12 décembre à l'Espace Grappelli de Mertzwiller

- Urbanisme : bilan de l'application du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi),
- Affaires générales : acquisition du réseau câblé de vidéocommunication sur les communes de Gumbrechtshoffen, Gundershoffen, Mertzwiller, Uttenhoffen et Zinswiller ;
- Affaires générales : fin des conventions, désaffectation et déclassement des ouvrages constitutifs du réseau câblé de vidéocommunication sur les communes de Gumbrechtshoffen, Gundershoffen, Mertzwiller, Uttenhoffen et Zinswiller ;
- Affaires générales : cession du réseau câblé de vidéocommunication sur les communes de Gumbrechtshoffen, Gundershoffen, Mertzwiller, Uttenhoffen et Zinswiller à SFR FIBRE SAS ;
- Affaires générales : présentation du rapport d'activités 2021 du délégataire de service public – Transport à la demande « Taxi pour Tous » (TRANSDEV) ;

- Affaires financières : convention d'objectifs et de moyens avec l'association réseau animation intercommunale (RAI) ;
- Affaires financières : convention d'objectifs et de moyens avec la régie intercommunale d'électricité et de téléseuices de Niederbronn-Reichshoffen concernant la télévision des 3 vallées (TV3V) ;
- Affaires financières : convention d'objectifs et de moyens avec l'association école de musique du canton de Niederbronn-les-Bains (EMCN) ;
- Affaires financières : convention d'occupation d'un terrain par l'association Freelance airsoft factory ;
- Affaires financières : convention d'indemnisation n°2 en application de la théorie de l'imprévision ;
- Affaires financières : décisions budgétaires modificatives ;
- Affaires financières : autorisation pour l'engagement des dépenses d'investissement ;
- Affaires financières : demande de subvention au titre de la DETR ;
- Affaires financières : déchets ménagers - tarifs 2023 de la redevance incitative ;
- Affaires financières : demandes de subventions au titre du « soutien aux associations » ;
- Développement économique : ZAC du Dreieck – vente d'un terrain à la « SCI L'ANNEXE » ;
- Environnement : présentation du rapport d'activités 2021 du SMICTOM Nord Alsace ;
- Habitat : convention de financement pour la création d'un guichet unique France Rénov' en lien avec le PETR ;
- Habitat : patrimoine ancien – attribution de subventions aux propriétaires ;
- Services à la personne : exploitation et gestion des établissements d'accueil de la petite-enfance à Niederbronn-les-Bains et à

- Mertzwiller – Délégation de service public : avenant n°1 ;
- Services à la personne : logement relais de Reichshoffen – Avenant n°2 à la convention de la mise à disposition de locaux avec la commune de Reichshoffen ;
 - Services à la personne : logement relais de Reichshoffen – convention de mise à disposition de l'association « Le Toit Haguenauvien » ;
 - Affaires du personnel : création d'emplois permanents ;
 - Affaires du personnel : suppression d'emplois ;

1.5. Les principales ressources et dépenses

Les dépenses communautaires

Le compte administratif 2022 a été arrêté à 12 245 656,38 € en dépenses de fonctionnement et à 1 114 913,78 € en dépenses d'investissement.

Les dépenses se ventilent comme suit :

Section de fonctionnement

- Charges à caractère général	1 357 212,52 €
- Charges de personnel	2 156 338,57 €
- Charges de gestion courante	1 398 262,18 €
- Reversement aux communes, au FPIC et au FNGIR	6 636 725,95 €
- Charges financières et exceptionnelles	3 752,87 €
- Dotations provisions semi-budgétaires	355 000,00 €
- Opération d'ordre	246 997,99 €

Le poste le plus important est constitué par l'attribution de compensations versées aux communes afin de compenser la perte de ressources liée à la taxe professionnelle. Elle est

complétée par la dotation de solidarité communautaire attribuée aux communes en fonction des critères adoptés par le Conseil communautaire.

Les charges de gestion courante comprennent essentiellement le versement des subventions aux associations œuvrant dans des domaines relevant des compétences de la Communauté de communes.

Principales subventions de fonctionnement versées en 2022

Organismes	Montants
R.A.I	730 000,00 €
Office de tourisme intercommunautaire de l'Alsace Verte	156 117,13 €
C.I.A.S.	115 729,78 €
E.M.C.N.	115 500,00 €
TV3V	119 700,00 €
Coopératives scolaires	21 073,84 €
Mission locale Alsace du Nord	8 660,00 €
Associations sportives	2 838,00 €
Vergers (propriétaires)	1 638,00 €

Section d'investissement

- Emprunts et dettes assimilés	48 395,10 €
- Immobilisations en cours	108 348,96 €
- Immobilisations corporelles	712 190,15 €
- Immobilisations incorporelles	38 790,95 €
- Autres immobilisations financières	13 354,40 €
- Subventions d'équipement	111 507,00 €
- Subventions d'investissement	17 071,45 €
- Opérations d'ordre	74 539,07 €
- Opérations patrimoniales	4 074,10 €

Les moyens financiers

Les grandes masses des ressources communautaires se ventilent comme suit :

<u>Section de fonctionnement</u>	13 216 324,30 €
- Produit des impôts et taxes	8 289 294,72 €
- Dotations, subventions et participations	3 374 109,12 €
- Autres produits de gestion courante	319 879,01 €
- Produits des services	874 668,83 €
- Atténuation de charges	42 916,52 €
- Produits exceptionnels	240 917,03 €
- Opération d'ordre	74 539,07 €

Le service d'enlèvement des déchets ménagers et assimilés

La redevance d'enlèvement des ordures ménagères permet de financer, non seulement la collecte et le traitement des ordures ménagères, mais également le tri sélectif, ou encore la gestion des déchetteries.

Il s'agit d'une compétence communautaire pour laquelle la Communauté de communes a adhéré au SMICTOM du Nord du Bas-Rhin. Les dépenses de l'exercice 2022 pour le service ont été arrêtées à 2 309 374,58 € et les recettes à 2 480 702,26 €.

1.6. Le personnel

Au siège de la Communauté de communes :

- Remplacement de M. William CONRAD, chargé de mission économie et habitat, par Sébastien LEHRER.
- Remplacement de Mme Adeline EBERLE, chargée de mission environnement et GEMAPI, par François DEGRELLE.
- Remplacement de Mme Sandrine BALDAUF, assistante ressources humaines, par Patricia STOQUERT.
- Remplacement de Mme Elodie VERKINDERE, assistante de gestion comptable et budgétaire, par Mme Lisa MEHL.
- Arrivés de : Mme Carine LASSAUGE, chargée d'accueil et M. Thibaut REITZER, chargé de mission Petites Villes de Demain.

Dans les structures d'accueil de la petite-enfance :

HALTE-GARDERIE « Les mini-pousses » à Reichshoffen

- Remplacement de Mme Manon RICHE par Mme Isabelle RINCKEL.

MICRO-CRÈCHE « D'Sandhaasle » à Gundershoffen

- Remplacement de Mme Virginie VITZIKAM en poste de volante par Mme Pamela WALTER.

Remplacement de Mme Catherine GAZEAU (départ à la retraite), responsable des structures petite-enfance, par Mme Maïté NONNENMACHER.

Dans les services d'accueil périscolaire :

REICHSHOFFEN Cuirassiers :

- Remplacement de Mme Christelle HENER par Mme Marie PFISTER.
- Remplacement de Mme Marion FISCHER par Mme Marie KOSCHER.
- Remplacement de Mme Christel LANG par Mme Estelle ZIMMER.
- Remplacement de Mme Caroline FAERBER par Mme Amélie BAUER.

NIEDERBRONN-LES-BAINS « maternelles » :

- Remplacement de Mme Axelle PEURAUD par Mme Samantha HOLVECK.
- Remplacement de Mme Pamela WALTER par Mme Gulderen AKKAYA.

NIEDERBRONN-LES-BAINS « primaires »

- Remplacement de Mme Octavie BALISTE par Mme Caroline LAGEL.
- Remplacement de Mme Mélanie HEUSSNER (congé parental) par Mme Blandine VOGEL.
- Arrivée de Mme Lydiane LAZARUS en poste de volante au 01/09/2022.

GUMBRECHTSHOFFEN-OBERBRONN-ZINSWILLER :

- Remplacement de Mme Carine COPIN par Mme Sabrina GARCIA.
- Remplacement de Mme Anne HEISSLER par Mme Caroline FAERBER.

GUNDERSHOFFEN « maternelles » :

- Remplacement de Mme Claire SCHULLER par Mme Laetitia KREBS.
- Arrivée de Mme Nadine STRASSEL.

OFFWILLER - ROTHBACH :

- Remplacement de Mme Priscillia EHRET par Mme Emilie HELF.

MIETESHEIM :

- Arrivées de Mmes Stéphanie LIPREAU, Zhanna LEPRINCE et Stéphanie URBAN au 01/09/2022.

REICHSHOFFEN De Leusse :

- Arrivées de Mmes Pauline KRAEHN, Christelle HENER et Christel LANG.

L'organigramme des services au 1^{er} décembre 2022

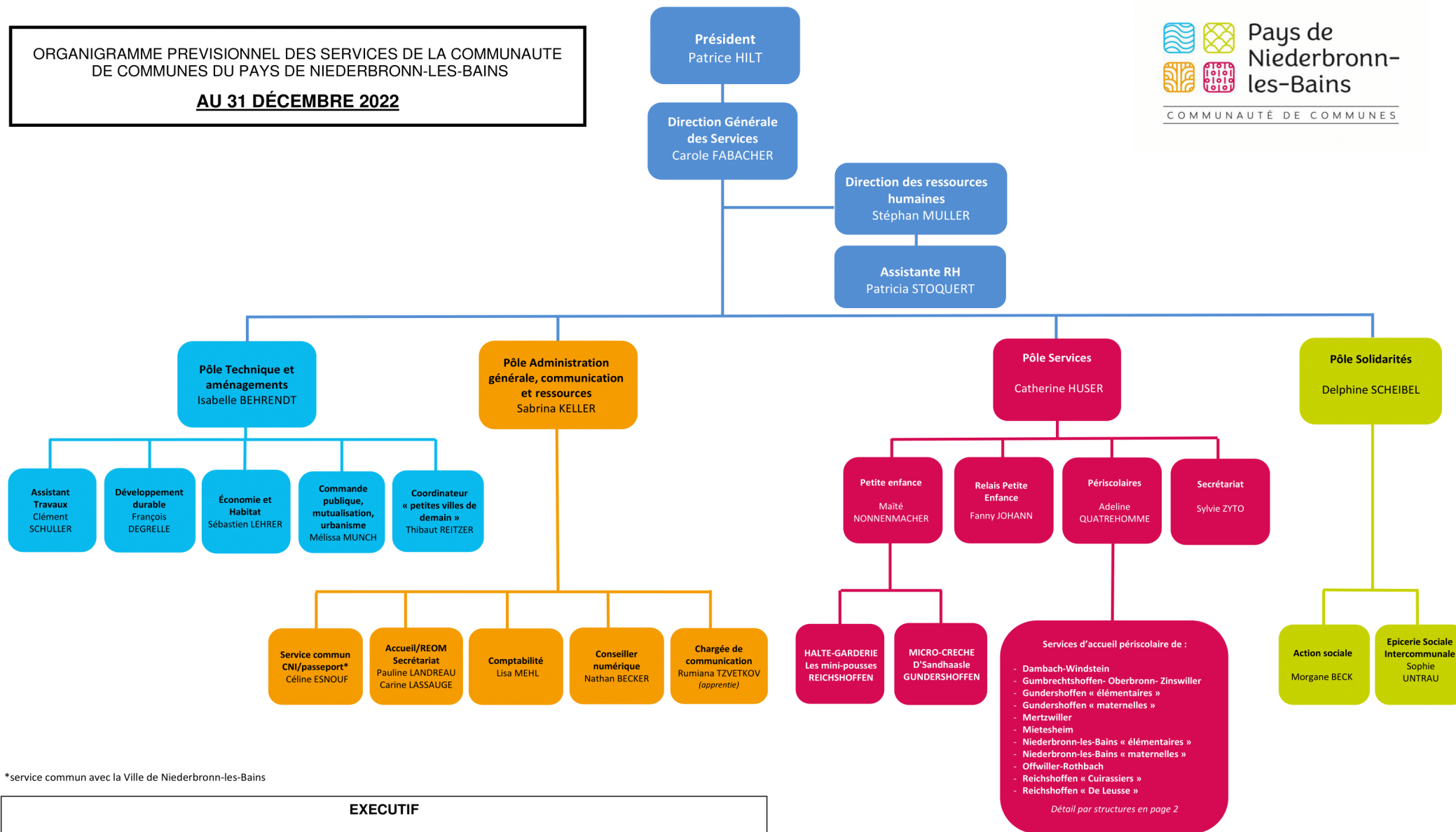
(voir page suivante)

Les stagiaires et apprentis

1 apprenti en 2022 au siège de la Communauté de communes. Toutefois, plusieurs stagiaires ont été accueillis dans les structures extérieures.

ORGANIGRAMME PREVISIONNEL DES SERVICES DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES DU PAYS DE NIEDERBRONN-LES-BAINS

AU 31 DÉCEMBRE 2022



*service commun avec la Ville de Niederbronn-les-Bains

EXECUTIF

Président : Patrice HILT, en charge de la commande publique, la mutualisation, la communication et la politique associative.

1^{er} vice-président : Hubert WALTER, en charge de l'économie et l'attractivité territoriale et touristique.

2^{ème} vice-présidente : Anne GUILLIER, en charge du développement durable et l'éco-tourisme.

3^{ème} vice-président : Daniel BECK, en charge des travaux et des équipements.

4^{ème} vice-présidente : Valérie DENNI, en charge de l'habitat, l'urbanisme et les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

5^{ème} vice-président : Patrick BETTINGER, en charge des finances et des ressources humaines.

6^{ème} vice-président : Jean-Marie OTT, en charge des services et des solidarités.

LES TEMPS FORTS DE L'ANNEE 2022

Ouverture d'un nouveau centre de vaccination éphémère, décembre 2021 à février 2022

Suite à l'appel de l'agence régionale de santé, le centre a réouvert en fin d'année 2021 à la Hall multisport de Mertzwiller pour l'administration de la 3^{ème} dose, ainsi que pour la vaccination des enfants. Celui-ci a fonctionné jusqu'à fin février 2022



Soutien à l'Ukraine, mars 2022

La Communauté de communes a souhaité participer à l'élan de solidarité en faveur du peuple Ukrainien en organisant, en partenariat avec ses communes, une collecte de produits de première nécessité.



Portes ouvertes à l'Épicerie Sociale La Fraternelle, le 21 mai

À l'occasion des 10 ans de l'Épicerie sociale intercommunale, une journée portes ouvertes a été organisée le samedi 21 mai. Cette journée a permis de présenter l'ensemble des activités de La Fraternelle et valoriser les différents partenariats.



Création d'un service commun pour les cartes nationales d'identité et passeports, le 1^{er} juillet

Depuis le 1^{er} juillet, le service de délivrance de cartes nationales d'identité et de passeport n'est plus assuré par la Ville de Niederbronn-les-Bains mais par la Communauté de communes qui le finance intégralement.



Labélisation France Services, le 18 juillet

Par arrêté préfectoral, la Communauté de communes a obtenu la labélisation France services le 18 juillet. Immédiatement, ce nouveau service a ouvert ses portes au public et a ainsi pu accompagner les usagers dans leurs démarches du quotidien, impôts, retraite, immatriculation de véhicule, logements, ...



Développement des accueils périscolaires, 1^{er} septembre.

Le Conseil communautaire a décidé d'ouvrir, dès la rentrée scolaire 2022/2023, les structures suivantes :

- Un accueil périscolaire de 35 enfants à Reichshoffen dans l'enceinte de l'école Pierre De Leusse.
- Un accueil périscolaire de 30 enfants à Mietesheim.

Job dating « La rentrée de l'emploi », le 13 septembre

Un job dating a été organisé le mardi 13 septembre au Moulin 9 à Niederbronn-les-Bains. Près de 330 demandeurs d'emploi sont venus à la rencontre des 31 entreprises présentes issues de divers secteurs d'activités.



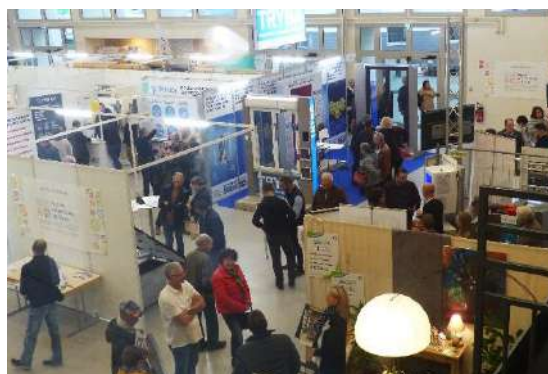
Festival du jeu, les 8 et 9 octobre

La Communauté de communes a organisé pour la première fois un festival du jeu le samedi 8 et dimanche 9 octobre à la salle des fêtes de Gundershoffen. Près de 400 personnes sont venues s'amuser en famille ou entre amis et ont pu rencontrer la dizaine de partenaires présents.



Salon Rénov'Habitat, les 5 et 6 novembre

La Communauté de communes a organisé un Salon Rénov'Habitat « Le rendez-vous pour la rénovation, l'autonomie et les économies d'énergie », les 5 et 6 novembre à l'espace Grappelli de Mertzwiller. Le salon a regroupé plus d'une trentaine d'entreprises du secteur ainsi que les partenaires de la rénovation.



Marianne de la parité « Intercommunalités » 2022-2026, le 1^{er} décembre

La Communauté de communes s'est vue décerner le 2^e prix de la Marianne de la parité pour le département du Bas-Rhin lors d'une soirée organisée le 1^{er} décembre à Sélestat.

Élections pour le Comité Social Territorial Commun, le 8 décembre

Les élections pour le Comité social territorial commun ont eu lieu le 8 décembre dernier. La liste de l'UNSA a remporté les 5 sièges de titulaires et de suppléants. Sur les 188 électeurs inscrits, 81 ont voté (43% des inscrits), 1 suffrage nul et 80 exprimés.

Trophées qualité accueil de la Chambre de Commerces et d'Industries, le 9 décembre

Trois commerces du territoire se sont vus remettre le trophée qualité accueil par la Chambre de commerces et d'industries Alsace Eurométropole : Vision Plus ; Boulangerie-Pâtisserie Durrenberger et Le Coffret By Liese.



LES PRINCIPAUX TRAVAUX DE L'ANNÉE

Pôle Services : travaux au rez-de-chaussée du Bureau central

Les agents du pôle services ont pu s'installer dans leurs nouveaux locaux au rez-de-chaussée du Bureau Central. Ils se composent d'un espace accueil-sécrétariat, d'un bureau pour la responsable, d'un bureau pour la coordinatrice périscolaire et d'un bureau pour le relais petite enfance.



Travaux divers à l'Épicerie sociale à Gundershoffen

- Raccordement du réseau d'eau potable à l'espace public, avec mise en place d'un coffret en limite de propriété.
- Pose d'un nouveau revêtement de sol en pvc dans le hall d'entrée.
- Installation d'une nouvelle alarme.

Gendarmerie Niederbronn/Reichshoffen : Dépigeonnage

Mise en place de pics anti-pigeons ainsi que des filets (local poubelle, garages).

Mise en place d'enseignes extérieures

Installation d'enseignes avec le nouveau logo de la Communauté de communes sur l'ensemble des bâtiments.



Entretien de la voie communale d'intérêt communautaire reliant Gumbrechtshoffen à Oberbronn

Les travaux sur la voie longue de 1,9 kilomètres, reliant Oberbronn (rue du Frohret) et Gumbrechtshoffen (D242), consistaient à renforcer et à stabiliser les accotements, ainsi qu'au gravillonnage pleine largeur.



Cuisine au multi-accueil au Jardin d'Albin à Niederbronn-les-Bains

Aménagement et installation d'une cuisine professionnelle au multi-accueil au Jardin d'Albin.



Peinture au périscolaire « primaire » de Niederbronn-les-Bains

Travaux de remise en peinture de la salle d'activité et du local personnel de l'accueil périscolaire de Niederbronn-les-Bains primaire.



BILAN THÉMATIQUE PAR COMPÉTENCE

2.1. Aménagement de l'espace

Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

La Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains a approuvé définitivement son Plan local d'urbanisme intercommunal le 21 septembre 2020.

En décembre 2020, la Communauté de communes a sollicité l'ensemble des communes afin de recenser leurs demandes relatives à l'évolution du PLUi.

Lors de la Conférence Intercommunale des Maires qui s'est tenue le 21 juin 2021, les élus ont indiqué qu'elle a décidé de donner suite à l'ensemble des demandes des communes, à l'exception de celles relevant de la procédure de révision du PLUi et ce, en raison du coût d'une telle procédure et la nécessité prochaine d'une mise en compatibilité du PLUi avec le nouveau Schéma de Cohérence Territoriale de l'Alsace du Nord.

Par conséquent, quatre (4) procédures distinctes ont été retenues :

- La modification de droit commun dont l'objet est le suivant :
 - ✓ Optimiser l'utilisation des terrains constructibles ;
 - ✓ En faisant évoluer les destinations admises ;
 - ✓ En faisant évoluer les règles d'implantation des constructions ;
 - ✓ Mettre en cohérence le zonage avec l'occupation des terrains ;
 - ✓ Permettre l'évolution d'équipements publics ;
 - ✓ Adapter certaines dispositions réglementaires relatives à l'aspect des constructions ;

- ✓ Modifier certaines dispositions relatives à l'assainissement ;
- ✓ Supprimer des emplacements réservés ;
- ✓ Faciliter l'instruction des autorisations d'urbanisme en précisant certaines dispositions du règlement ;
- ✓ Corriger des erreurs.

- La déclaration de projet dont l'objet est le suivant :
Requalification de l'ancien terrain de football de Rothbach pour accueillir une activité de maraîchage bio.

- La révision allégée n°1 dont l'objet est le suivant :
Rectifier des erreurs de tracé dans les secteurs de Gundershoffen et Zinswiller.

- La révision allégée n°2 dont l'objet est le suivant :
Requalification de la friche Schell à l'entrée de Gundershoffen : ajout de deux parcelles supplémentaires au périmètre d'opération avec intégration de ces dernières en zone urbaine.

Lors du Conseil communautaire du 5 juillet 2021, ont été prescrites les procédures de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUi, de révision allégée n°1, de révision allégée n°2 et ont été validées les modalités de concertation.

Lors du Conseil communautaire du 13 septembre 2021, ont été arrêtés les projets ainsi que les bilans des concertations relatifs aux procédures de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUi et de révision allégée n°1.

Par décision en date du 22 novembre 2021, le Tribunal Administratif de Strasbourg a désigné M. Daniel SUR en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête publique relative aux procédures de modification n°1, de révision allégée n°1 et de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUi s'est tenue du 17 janvier 2022 au 18 février 2022.

A l'issue de cette enquête publique, le commissaire enquêteur a émis un avis favorable à l'ensemble des trois procédures précitées.

De ce fait, par délibérations en date du 4 avril 2022, le Conseil communautaire a approuvé les procédures de modification n°1, de révision allégée n°1 et de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUi.

Par ailleurs, l'arrêté de mise à jour du PLUi en date du 6 avril 2022 a apporté les modifications suivantes :

- Mise à jour des listes et plans des SUP avec intégration du PPRi ;
- Ajout du PPRi de la Moder (Note de présentation - Carte d'aléas – Règlement - Planches 1 – 2 et 6) ;
- Suppression du PAC
- Ajout du Nuancier du Piémont de Hanau – PNRVN
- Mise à jour de la cartographie des taux de taxe d'aménagement et des périmètres des zones soumises à TA renforcée, PVR, PAE
- Mise à jour du DPU (Zinswiller et Gundershoffen)
- Ajout de l'annexe sanitaire Eau et Assainissement pour la commune de Rothbach

Cependant, par courrier en date du 30 mai 2022, M. Christian MICHALAK, Sous-Préfet de l'arrondissement Haguenau-Wissembourg, a demandé à la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains de procéder au retrait de la délibération approuvant la procédure de modification n°1 du PLUi en raison de la présence d'erreurs et d'incohérences au sein des documents du PLUi relatifs à ladite procédure.

Par conséquent, par délibérations en date du 4 juillet 2022, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains a procédé au retrait et à la ré-approbation de la procédure de modification n°1 du PLUi.

Enfin, l'arrêté de mise à jour du PLUi en date du 12 décembre 2022 a eu pour objet l'intégration du zonage d'assainissement collectif et non collectif de la commune d'Oberbronn au sein du PLUi.

Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR)

La démarche d'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) à l'échelle du PETR a été lancée officiellement le 11 avril 2019. Ce document de planification environnementale est obligatoire pour les intercommunalités d'au moins 20 000 habitants.

L'élaboration du PCAET a débuté en 2020, par un diagnostic et une concertation avec des acteurs concernés du territoire puis à l'élaboration d'une stratégie et d'action à développer. La Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains a adopté le PCAET le 12 septembre 2022.

À la fois stratégique et opérationnelle, cette démarche collective vise à définir et mettre en œuvre un programme d'actions locales très concrètes à l'horizon 2030 et 2050, pour :

- réduire les gaz à effet de serre émis sur un territoire ;
- développer la sobriété énergétique ;
- faciliter le développement des énergies renouvelables ;
- améliorer la qualité de l'air ;

- adapter le territoire aux changements climatiques pour le rendre résilient, en préserver la qualité de vie et renforcer son attractivité.

La stratégie du PCAET est adaptée au territoire avec une volonté d'impulser une dynamique collective à l'ensemble de l'Alsace du Nord. Elle comporte 69 fiches actions, structurées autour de 4 axes thématiques et 1 axe transversal :

- **Axe 1 : vers un territoire plus sobre, c'est-à-dire améliorer l'efficacité des équipements et adopter des comportements sobres en émissions de gaz à effet de serre.**
Objectif 2030 : -19% de consommation d'énergie finale
- **Axe 2 : vers un territoire plus autonome en s'appuyant sur les ressources du territoire pour développer ses productions locales et limiter ses approvisionnements extérieurs**
Objectif 2030 : + 54% de production d'énergie renouvelable
- **Axe 3 : vers un territoire plus attractif, c'est-à-dire saisir les opportunités ouvertes par les transitions énergétiques et climatiques pour accompagner la mutation économique, et préserver le cadre de vie.**
Objectif 2030 : - 30% d'émissions de particules fines
- **Axe 4 : vers un territoire plus résilient, c'est-à-dire augmenter la résilience du territoire en anticipant les risques liés au changement climatique et en renforçant les dispositifs existants.**
Objectif 2030 : - 33% d'émissions de gaz à effet de serre

Le PETR a candidaté en 2020 à l'accompagnement à la rénovation énergétique et propose un espace internet dédié à la rénovation pour les particuliers, copropriétés et petits tertiaires privés : « Je rénove Alsace du Nord ». Ce service a pour objectif de développer quantitativement et qualitativement les rénovations énergétiques des bâtiments en Alsace du Nord. Le PETR et la Communauté de Communes ont signé une convention en décembre 2022 pour développer l'offre de service d'un Conseiller France Rénov' sur le territoire intercommunal.

2.2. Favoriser l'emploi et l'activité économique

Zone multisites de Gundershoffen : Dreieck et Hardtgaerten

La ZAC est divisée en deux zones d'activités économiques aux lieux-dits Dreieck et Hardtgaerten.

La vente des terrains est en cours, malheureusement en raison du contexte économique et de l'augmentation exponentielle des charges et matières premières les sollicitations n'ont pas été très nombreuses en 2022 et les signatures devant notaire sont bloquées par manque d'accords de financement validés.

Les prix de vente des terrains a été fixé comme indiqué ci-dessous :

	Prix unitaire (€ HT / m ²)
SITE DREIECK	
<i>Surface cessible</i> (Hauteur autorisée à 12 m)	27,00 €
<i>Surface cessible</i> (Hauteur autorisée à 10 m)	25,00 €
SITE HARDTGAERTEN	
<i>Surface cessible</i> (Hauteur autorisée à 14 m)	23,00 €

- **Mise en place d'une procédure avec critères objectifs de sélection des candidatures ainsi qu'un cahier des charges à compléter par les candidats à l'acquisition en ZAC :**

Cette procédure permet à la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains de garantir la qualité des projets d'implantation dans ses zones d'activités économiques. Elle vise également à s'assurer de la conformité de ces projets ainsi qu'à la destination que la Communauté de communes souhaite assigner à ses zones d'activités économiques.

Cette procédure comporte quatre étapes :

- 1/ L'information du candidat à l'acquisition ;
- 2/ L'instruction du dossier de candidature ;
- 3/ Le processus décisionnel : bureau restreint, commission économie et enfin conseil communautaire ;
- 4/ Le contrôle des projets.

En 2022, 17 projets ont été étudiés, dont 13 déclarés sans suite et 4 qui ont été instruits :

- Implantation d'une auto-école avec piste et locaux administratifs dans la zone du Hardtgarten : la commission économie et le Conseil communautaire valident la candidature de l'auto-école des Thermes. L'entreprise est en cours de négociation du financement de l'acquisition.
- Implantation d'une menuiserie – ébénisterie dans la zone du Hardtgarten : en date du 7 novembre 2022, la commission économie valide la candidature de la menuiserie GASS. Le Conseil communautaire n'a pas encore validé la vente car l'entreprise souhaite reporter son acquisition.
- Implantation d'une activité de location de salle et exploitation d'un bar dans la zone du Hardtgarten : en date du 11 juillet 2022, la commission économie

considère ce dossier non éligible à l'acquisition sur la base des critères de sélection des candidatures.

- Implantation d'un dépôt/stockage de matériels et bureaux d'une activité de crépissage, construction et isolation extérieure dans la zone du Dreieck : en date du 11 juillet 2022, la commission économie considère ce dossier non éligible à l'acquisition sur la base des critères de sélection des candidatures.

Soutien à l'activité économique

- **Travaux avec Initiative Nord Alsace sur la mise en place de rendez-vous locaux à destination des entreprises (Afterwork)**

Mise en place d'une 1^{ère} rencontre ciblée sur les villes de Niederbronn-les-Bains et Reichshoffen avec les artisans et commerçants des centres-villes de ces communes sur le thème de « Comment développer ses activités et ses ventes au travers des réseaux sociaux ? ».

- **Soutien aux entreprises :**

Accompagnement et conseils au projet de reprise du restaurant du Hohenfels à Dambach. Le dossier de cession/reprise se finalise entre les parties.

- **Job dating :**

Le 13 septembre 2022, la Communauté de communes a organisé une 2^e édition du Job Dating à destination des entreprises du territoire au MOULIN 9 à Niederbronn-les-Bains, édition spéciale « Rentrée de l'emploi ».

- 43 entreprises présentes pour 300 postes à pourvoir
- 200 visiteurs



2.3 Améliorer l'offre en logements

PIG Rénov'Habitat et PIG Soutien à l'autonomie

Dans le cadre du Programme d'Intérêt Général Rénov'Habitat du Conseil Départemental, le bureau d'études URBAM CONSEIL a assuré des permanences régulières durant l'année 2022 au siège de la Communauté de communes les 1^e et 3^e jeudis du mois entre 16h et 17h (sur rendez-vous).

Le Programme d'Intérêt Général (PIG) local est constitué de 2 sous-programmes :

- Le PIG Rénov'Habitat 67 qui est un programme d'amélioration de l'habitat privé ayant pour objectif de répondre aux enjeux de lutte contre la précarité énergétique. En 2022, 30 dossiers ont été soutenus pour un montant total d'aides de 85 156 €.
- Le PIG Soutien à l'autonomie qui est un programme dont l'objectif est le maintien à domicile des ménages en perte d'autonomie. Aucun dossier n'a été instruit en raison du contexte sanitaire, les porteurs de projet n'ont pu avancer sur leurs dossiers de subventions.

Dispositif de sauvegarde et de valorisation du patrimoine

Dans le cadre du dispositif de sauvegarde et de valorisation de l'habitat patrimonial (avant 1948) deux types de travaux peuvent être financés :

- soit des travaux de sauvegarde et de valorisation de l'habitat patrimonial ; une attention particulière sera portée à la réalisation de travaux respectueux de l'identité architecturale du territoire.

Cette aide, plafonnée à 5 000,00€, est calculée en fonction du montant et de la nature des travaux réalisés.

- soit des travaux de sauvegarde et de valorisation de l'habitat patrimonial incluant des travaux d'amélioration thermique respectueuse du bâti ancien et de l'identité architecturale du territoire. Cette aide, plafonnée à 10 000,00 €, sera calculée en fonction du montant et de la nature des travaux réalisés.

En 2022, un dossier a été validé à hauteur de 1 023.60 €.

Mission de conseil architectural

La mission de conseil architectural pour la valorisation des patrimoines bâtis traditionnels est mutualisée avec le Parc naturel régional des Vosges du Nord et 7 autres communautés de communes.

Les 2 architectes conseils ont réalisé, en 2022, 18 conseils aux particuliers et 1 conseil à une collectivité à l'échelle du Pays de Niederbronn-les-Bains.

France Rénov (anciennement FAIRE)

Les conseillers ont eu 139 contacts avec des particuliers dans le cadre du dispositif d'accompagnement France Rénov :

- 52 rendez-vous d'information de premier niveau ;
- 76 rendez-vous approfondis et personnalisés ;
- 10 rendez-vous personnalisés pour une rénovation globale, avec visite sur site.

Permanences à Niederbronn-Les-Bains dans les locaux de la Communauté de communes, les lundis de 14h à 17h,

les mardis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h. Permanences uniquement sur rendez-vous.

Salon Rénov'Habitat

Après un 1^{er} salon organisé en 2018, une nouvelle édition intitulée le salon Rénov'Habitat « Le rendez-vous pour la rénovation, l'autonomie et les économies d'énergie » s'est tenue les 5 et 6 novembre 2022 à l'Espace Grappelli à Mertzwiller.

Les objectifs de ce salon étaient de sensibiliser et informer le grand public sur l'ensemble des dispositifs financiers existants en matière de rénovation de l'habitat, autour des thématiques suivantes :

- La rénovation de l'habitat,
- L'amélioration de la performance énergétique,
- Les économies d'énergie,
- L'accessibilité et l'adaptation des logements



2.4. Préserver l'environnement

Opération « Vergers Solidaires d'Alsace »



La Communauté de communes poursuit son implication dans les actions de l'opération vergers solidaires d'Alsace :

Des aides à l'achat de plants

En fonction du type d'arbre, une aide peut être accordée aux particuliers. 50% du coût d'achat d'un plant haute-tige est remboursé, contre 40% pour un plant demi-tige, dans une limite de 30€ dans les deux cas. Par ailleurs, le verger doit être planté soit en zone non constructible, soit en fond de parcelle en limite d'une zone agricole ou naturelle.

En 2022, la Communauté de communes a soutenu 32 propriétaires pour l'acquisition d'arbres pour un montant total de 1 199,81 €.

Des aides à l'entretien et une démarche solidaire

La Communauté de communes prend en charge 50% du coût de l'intervention de l'association d'insertion APOIN. En 2022, elle est intervenue chez trois propriétaires pour des travaux de taille et d'entretien des arbres fruitiers haute tige, pour un montant total de 330 euros de reste à charge.

Centre de collecte de pommes

En 2022, la section arboricole de l'Association Loisirs et Culture de Gumbrechtshoffen a renouvelé la collecte de pomme de mi-septembre à mi-octobre, avec 44 tonnes de pommes récoltées sur le territoire de la Communauté de communes, soit deux fois plus qu'en 2021.



L'atelier d'épluchage de châtaignes

Depuis 2020, l'atelier d'épluchage de châtaignes est assuré par l'association UTILECO de Woerth, œuvrant pour la réinsertion professionnelle.

Après une année 2021 marquée par de très faibles quantités apportées, 2022 a été plus vertueuse malgré la sécheresse de l'été. Ainsi, plus de 400 kg de châtaignes ont

été déposés par 21 clients. Après nettoyage et épluchage, 166 kg ont été vendus (taux de perte d'environ 60%).

Promotion du compostage individuel

Au total, 100 composteurs ont été vendus sur le territoire en 2022. Soit près de 2 000 depuis le début de la campagne en 2006.

Le plan paysage de la traversée du Massif des Vosges

Par délibération du 5 juillet 2021, la Communauté de Communes s'est engagée à soutenir le plan paysage de la traversée du massif des Vosges.

La Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains porte l'action 24 intitulée « fabrication collective de lieu de rencontre dans l'espace public du village (place de village, cinéma en plein air, coin lecture, jardins publics dans les vergers, ...) ».

Cette action propose une prestation d'assistance technique par un paysagiste-concepteur le temps d'une étude concertée « paysage et animation locale » pour impliquer les habitants et les élus dans la préservation et la gestion des paysages. L'objectif est de porter de manière collective un regard sur un espace public de la commune et de penser ensemble son réaménagement et ainsi augmenter l'attractivité de l'itinéraires de randonnée.

Les communes de Rothbach, Offwiller, Zinswiller, Oberbronn, Niederbronn-les-Bains, Reichshoffen et Windstein ont manifesté un intérêt pour participer à cette action.

Le montant prévisionnel de cette étude est estimé à 43 680€ HT. Pour son financement, des aides peuvent être

demandées auprès du fonds européen de développement régional (FEDER) et du Commissariat du Massif des Vosges

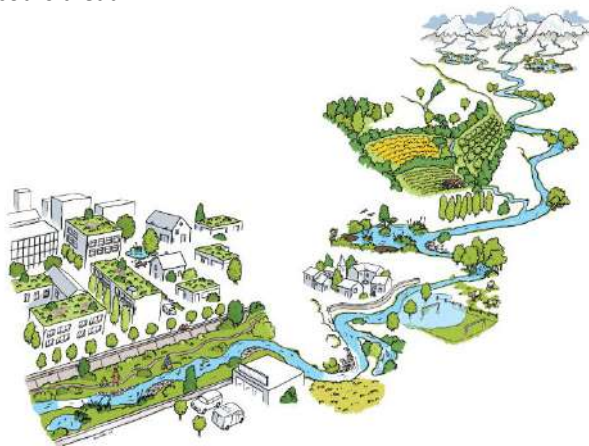
Gestion des cours d'eau

Restauration écologique du Falkensteinerbach et de ses affluents :

Dans le cadre du programme de restauration écologique du Falkensteinerbach les premiers travaux devaient être engagés sur plusieurs ouvrages (ponts, buses, anciennes vanes, etc.) à l'automne 2022. Toutefois, ceux-ci ont dû être reportés à une date ultérieure du fait notamment du délai trop court pour intervenir au regard des enjeux écologiques identifiés dans le cadre du dossier de déclaration Loi sur l'Eau, mais également du coût global trop élevé de l'opération, nécessitant d'engager d'autres réflexions.

Transfert de la compétence Gestion de l'Eau, des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) :

La compétence GEMAPI a été transférée au SDEA le 1^{er} janvier 2023, qui assurera désormais le suivi et la gestion de l'ensemble des dossiers en lien avec les cours d'eau.



2.5. Renforcer le lien social

L'aide sociale légale et le RSA

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) assure l'accueil des personnes en difficulté, propose un accompagnement social aux bénéficiaires du RSA et établit des demandes d'aide sociale. En 2022 : 42 demandes d'aide sociale et 47 nouveaux bénéficiaires du RSA en accompagnement social (cf. p. 30-31).

Domiciliation postale

Le CIAS propose un service de domiciliation postale pour des personnes sans domicile stable. 5 élections de domicile effectuées en 2021 étaient encore effectives en 2022. Il y a également eu 8 nouvelles admissions en 2022. Au 31 décembre 2022, 8 domiciliations étaient encore en cours. 327 courriers ont été réceptionnés dans ce cadre et 73 passages pour chercher le courrier ont été enregistrés.

Cours de français

En raison des conditions sanitaires, les cours de Français Langue Etrangère ont seulement pu reprendre au mois de novembre.

Les cours sont assurés par 4 bénévoles tous les mardis matin de 8h30 à 10h00 (hors vacances scolaires). Ce sont en moyenne 20 élèves qui y participent et qui sont divisés en 2 groupes.

Actions à destination des seniors

D'Marche

Une invitation à augmenter la quantité de pas au quotidien de manière durable dans le cadre d'un projet de valorisation du territoire de vie. Une première réunion d'information s'est déroulée le 16 mars à la Maison Sport

et Santé Nord Alsace (10 personnes du territoire de la CCPN étaient présentes). 5 séances ont ensuite été programmées par la MSSNA du 28 mars au 1^{er} juillet et ont permis d'informer, motiver et accompagner les personnes dans la démarche et élaborer ensemble des cartes de mobilité active, utilisable par tous. 12 personnes ont participé à l'action qui s'est déroulée dans les locaux de l'épicerie sociale.

Les ateliers de l'aidant

En partenariat avec la Plateforme de Répit Le Trèfle et dans le cadre de « vous êtes là pour eux, nous sommes là pour vous » un atelier « prendre soin de soi » a été proposé le 4 juillet (écoute par une psychologue, massage bien-être, coiffure et groupe de discussion ont été proposés dans les locaux de l'ESI. 6 aidants + 2 aidés y ont participé.

Ateliers de sport cérébral

Un cycle composé de 6 séances afin de dédramatiser les craintes sur les troubles cognitifs mais aussi de montrer ce que le cerveau est capable de faire et surtout comment le stimuler avec des exercices ludiques dans un cadre convivial. Ce projet a été élaboré en partenariat avec l'AJPA. 15 personnes ont participé à ce cycle organisé à la salle de réunion de l'ESI du 13 septembre au 18 octobre. Le CIAS a bénéficié d'une subvention de 1 000 € de la Conférence des financeurs pour la prise en charge des honoraires d'intervention.

S'Babbel Eck

Sur le principe du café des aidants des personnes âgées, un projet similaire a été coconstruit avec la CC Sauer-Pechelbronn, pour les aidants des personnes en situation de handicap. Une séance d'art répit s'est déroulée le 11 octobre à Mietesheim. Le 8 novembre le film « paroles d'aidants » a été diffusé à la maison des services de Durrenbach et le 13 décembre un atelier de rigologie a été proposé au périscolaire de Lembach. Entre 6 et 8 personnes étaient présentes à chaque atelier.

Rendez-vous des aidants

En partenariat avec la CeA, 2 actions ont été organisées par le CIAS sur notre territoire. Une conférence animée par le CIDFF a été proposée le vendredi 14 octobre à Uttenhoffen « votre proche ne peut plus subvenir à ses intérêts : que prévoit la loi ? Présentation des mesures de protection ». 8 personnes y ont participé. La diffusion du film « paroles d'aidants » et temps d'échange, d'écoute et de partage animée par la psychologue de l'accueil de jour d'Hochshett, suivi d'un moment de convivialité a été proposé le mardi 25 octobre au couvent d'Oberbronn. 12 personnes étaient présentes.

Mieux vivre son logement : pour bien vieillir chez vous, prévention, adaptation et sécurité

En partenariat avec Atout Age Alsace, un cycle de 3 séances afin de sensibiliser aux risques à domicile en identifiant les installations risquées ou dangereuses, informer sur les aides financières existantes, proposer des aides techniques, des solutions d'aménagement et la visite du Diamantic, a été organisé du 15 au 29 novembre à la salle polyvalente d'Offwiller. 8 personnes y ont participé.

Le service de transport à la demande « Taxi pour tous »

Le service de transport à la demande *Taxi pour tous* à connu une forte baisse de fréquentation ces 2 dernières années, avec en 2022 près de 5600 courses réalisées.

Par ailleurs, depuis 2020 le service connaît des dysfonctionnements et une dégradation continue. Afin de proposer un service de qualité, le Conseil communautaire a décidé, le 7 novembre 2022, de procéder à la résiliation anticipée de la délégation de service public et de ce fait reprendre la main sur la gestion de ce service.

Un accueil adapté pour la petite enfance

Les capacités d'accueil des enfants de moins de 6 ans sur le territoire sont les suivantes :

- Une halte-garderie à Reichshoffen : 12 places, dont deux à mi-temps (20h).
- Une micro-crèche à Gundershoffen : 10 places.
- Un multi-accueil à Niederbronn-les-Bains : 20 places en accueil régulier et 5 places en accueil occasionnel.
- Une crèche à Mertzwiller : 20 places.
- 105 assistantes maternelles effectivement en activité (sur 134 déclarées), soit 384 places.
- Un Relais Petite Enfance

La halte-garderie « Les Mini-pousses » de Reichshoffen et la micro-crèche « D'Sandhaasle » de Gundershoffen sont gérées directement par la Communauté de communes (cf. activité des services).

La gestion des établissements de Mertzwiller et Niederbronn-les-Bains est assurée par l'Association générale des familles (AGF) depuis le 1^{er} mai 2019 pour une période de quatre ans.

Le Relais petite enfance (RPE) était animé conjointement par deux animatrices. Depuis le 01/09/2022, le RPE est animé par une seule animatrice à temps plein qui reçoit les parents et les assistantes maternelles et organise les différentes activités, les formations et les réunions.

Le lieu d'accueil et d'information petite enfance (LAIPE) est géré par l'animatrice du Relais petite enfance.



Un accueil adapté pour l'Enfance

La Communauté de communes gère en gestion directe les établissements d'accueil périscolaire de :

- Gundershoffen « primaire » qui accueille des enfants de 6 à 11 ans avec un agrément de 42 enfants pour le midi et 28 pour le soir.
- Gundershoffen « maternelle » qui accueille des enfants de 3 à 6 ans au nombre de 30 enfants midi et soir.
- Mertzwiller qui accueille des enfants de 3 à 11 ans avec un agrément de 72 enfants pour le midi et de 36 pour le soir.
- Niederbronn-les-Bains qui accueille des enfants de 6 à 11 ans avec un agrément de 80 enfants pour le midi et de 56 pour le soir.
- Niederbronn-les-Bains « maternelles » qui accueille des enfants de 3 à 6 ans avec un agrément de 30 enfants midi et soir.
- Reichshoffen *Cuirassiers* qui accueille des enfants de 3 à 11 ans avec un agrément de 100 enfants à midi et le soir.
- Reichshoffen *De Leusse* qui accueille des enfants de 3 à 11 ans au nombre de 30 enfants, midi et soir.
- Garderie périscolaire de Gumbrechtshoffen – Oberbronn – Zinswiller qui accueille des enfants de 6 à 11 ans au nombre de 28 enfants midi et soir.
- Garderie périscolaire de Dambach-Windstein qui accueille des enfants de 3 à 11 ans au nombre de 20 enfants, midi et soir.
- Garderie périscolaire de Offwiller-Rothbach qui accueille des enfants de 3 à 11 ans au nombre de 30 enfants midi et soir.
- Garderie périscolaire de Mietesheim qui accueille des enfants de 3 à 6 ans au nombre de 30 enfants midi et soir.

Une politique d'animation socioculturelle intercommunale

La Communauté de communes a consacré en 2022 une somme de 730 000 € au fonctionnement de l'Association Réseau Animation Intercommunale et aux différentes actions d'animations mises en œuvre. Cette association gère l'animation des mercredis et des vacances scolaires, et met en œuvre une politique socioculturelle ambitieuse pour les familles. Elle propose également des activités monothématiques en soirée suite à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.



En complément de ce partenariat, il a paru important d'encourager les enfants et les jeunes à découvrir les spectacles Jeunes Publics proposés par les deux Relais Culturels du territoire. Aussi, la Communauté de communes verse une subvention aux coopératives scolaires pour couvrir le coût de ces spectacles.

La Communauté de communes prend également en charge les transports collectifs des élèves pour leurs activités culturelles et sportives sur le territoire (115 déplacements enregistrés en 2022).

2.6 Développer l'attractivité

Dispositif Petites villes de demain (PVD)

Le programme Petites villes de demain (PVD), lancé le 1^{er} octobre 2020, permet aux villes de moins de 20 000 habitants désignées par les Préfets de bénéficier d'un soutien spécifique de l'État et de ses partenaires pour élaborer et mettre en œuvre leurs projets de revitalisation.

Ce programme vise à conforter le rôle structurant de ces villes dans le développement des territoires ruraux. La Communauté de communes est entrée dans ce programme avec 4 communes membres : Gundershoffen, Mertzwiller, Niederbronn-les-Bains et Reichshoffen.

La Communauté de Communes a recruté un coordinateur de la démarche PVD en février 2022

L'opération de revitalisation du territoire est un processus qui se compose en 3 phases :

- Réalisation d'un état des lieux territorial sur les thématiques du commerce, de l'habitat, du cadre de vie, de la mobilité ;
- Composition d'une stratégie de revitalisation à l'échelle intercommunale ;
- Travailler sur les projets en fonction des objectifs et échelonner une priorisation.

Cette démarche se conclue par la signature d'une convention d'opération de revitalisation du territoire qui donne au territoire des outils spécifiques (meilleur contrôle de l'implantation des supermarchés, droit de préemption, ...) et un engagement des partenaires financiers à soutenir les projets de la Communauté de communes et des Communes.

Des comités de suivi ont été mis en place :

- Comité de pilotage avec les représentants des partenaires (Etat, Région, CeA, Caisse des Dépôts et Consignations). Son rôle est de donner les orientations et de valider chaque phase. Il s'est réuni le :
 - 25 avril 2022 – mise en place d'un calendrier pour signer la convention au premier semestre 2023
 - 7 octobre 2022 – validation du diagnostic territorial et des premiers éléments de la stratégie
- Comité local avec les représentants de la Communauté de Communes et des 4 communes PVD. Son rôle est d'établir, fixer les objectifs, de valider les points d'étape et de prioriser les projets.
 - 29 mars 2022
 - 16 mai 2022
 - 25 mai 2022
 - 19 septembre 2022
 - 7 novembre 2022

Programme d'itinéraires cyclables

En 2022, la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains était lauréate de l'appel à projets « AVELO » pour le développement de sa politique cyclable

L'ADEME (Agence de l'environnement et de maîtrise de l'énergie), à travers l'appel à projets AVELO2, a comme objectif d'accompagner les territoires dans la définition, l'expérimentation et l'animation de leurs politiques cyclables pour développer l'usage du vélo comme mode de déplacement au quotidien. Cet appel à projets ouvre un droit à subvention sur des actions portant sur un programme proposé dans le cadre de l'appel à projets. Ce programme volontariste s'articule en 4 axes :

Axe 1 : la construction d'une stratégie de développement d'aménagements cyclables réalisation d'un schéma directeur cyclable :

- définition d'une stratégie à long terme sur la politique cyclable (aménagements prioritaires, plan de communication, équipement à développer...);
- études pré-opérationnelles à la réalisation d'aménagement cyclable ;

Axe 2 : l'expérimentation de services vélo :

- déploiement de stationnements vélo ;
- expérimentation de la location de vélo à assistance électrique et de vélos-cargo ;
- déploiement de bornes de réparation : ces bornes offrent tous les outils nécessaires à tous types de réparation installés à des points stratégiques ;
- déploiement de compteur de cycliste permettant de connaître le flux sur les itinéraires cyclables et ainsi améliorer l'entretien et le développement de futurs aménagements ;

Axe 3 : l'animation et la promotion de politiques cyclables intégrées

- création et mise en œuvre d'une stratégie de communication (supports cartographiques, etc.) ;
- ateliers de réparations pédagogiques dans les écoles pour apprendre aux écoliers à entretenir leurs vélos et signaler les dysfonctionnements ;
- ateliers de sensibilisation à la mobilité pour publics seniors ou précaires (remise en selle, atelier de sensibilisation, de découverte de vélos à assistance électrique etc.) ;
- organisation d'une fête du vélo.

Axe 4 : le recrutement de chargé(e) de mission vélo au sein de la Communauté de communes

- financement de 70% du salaire d'un chargé de mission à recruter pendant 24 mois.

La mise en œuvre du programme est estimée à 229 000 €, dont 145 000€ financés avec l'accompagnement technique et financier de l'ADEME et des certificats d'économie d'énergie (CEE). Le programme a débuté avec le lancement du schéma directeur cyclable du Pays de Niederbronn-les-Bains qui sera le fil rouge de la politique cyclable : programmation d'aménagements, déploiement d'équipements et développement d'une stratégie de communication pour les années à venir.



Office de tourisme intercommunautaire

Le 4 octobre 2022, le Comité de direction de l'Office de tourisme intercommunautaire de l'Alsace Verte a élu Anne Guillier, Maire de la Ville de Niederbronn-les-Bains et Vice-présidente de la Communauté de communes, à la présidence de l'Office de tourisme intercommunautaire de l'Alsace Verte, pour une durée de trois. Elle succède à Stéphanie Kochert, ancienne Vice-présidente du Pays de Wissembourg et Maire de Climbach, désormais députée de la huitième circonscription du Bas-Rhin. Lors de cette soirée, qui s'est déroulée à Gundershoffen, les membres du Comité de direction ont également élu Cédric Lemaître, Président du Musée mémorial de Walbourg 1870-1945, en tant que Vice-président de l'Oti représentant les socioprofessionnels.

Le Comité de direction de l'Office de tourisme intercommunautaire de l'Alsace Verte est composé de 30 membres élus et socio-professionnels représentant les territoires du Pays de Niederbronn-les-Bains, de Sauer-Pechelbronn, du Pays de Wissembourg et de l'Outre-Forêt.



ACTIVITÉ DES SERVICES

3.1 Halte-garderie « Les mini-pousses »

Taux d'occupation

	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Taux d'occupation	52,65 %	52,29 %	52,29%	63,76%	57,69%	67,58%	68,48%
Nombre d'enfants inscrits	54	53	69	75	78	76	74

Répartition des enfants selon le lieu de résidence pour l'année 2022

	Effectif	%
CCPN		
Dambach	2	3,70 %
Niederbronn-les-Bains	5	9,20 %
Gundershoffen	2	3,70 %
Reichshoffen	39	72,22 %
HORS CCPN		
Goersdorf	1	1,86 %
Froeschwiller	3	5,56 %
Philippsbourg	2	3,70 %
Total	54	100 %

Stagiaires

En 2022, 9 stagiaires ont été accueillis sur une durée cumulée de 96 jours.

3.2. Micro-crèche « D'Sandhaasle »

Taux d'occupation

	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Taux d'occupation	61,61 %	53,57 %	55,84 %	67,62 %	68,99 %	69,89 %	70,94 %
Nombre d'enfants inscrits	19	28	29	24	28	29	29

Répartition des enfants selon le lieu de résidence pour l'année 2022

	Effectif	%
CCPN		
Griesbach	1	5,26 %
Gundershoffen	11	57,90 %
Oberbronn	1	5,26 %
Reichshoffen	5	26,32 %
Hors CCPN (Uberach)	1	5,26 %
Total	19	100 %

Stagiaires

En 2022, 6 stagiaires ont été accueillis sur une durée cumulée de 78 jours.



3.3 Relais petite enfance

Accueil et permanences téléphoniques

Au total, sur l'année 2022, 353 contacts reçus par les familles dont 164 pour la recherche d'un mode d'accueil, 94 sur le contrat de travail, 11 sur l'accompagnement pédagogique, 41 sur les ateliers et le fonctionnement du relais et 18 divers.

Au total, sur l'année 2022, 476 contact reçus de professionnels, assistants maternels, concernant soit la médiation, soit la mise en place du contrat de travail avec les questions juridiques qui en découlent. Le fonctionnement du Relais avec les inscriptions pour les ateliers et les soirées thématiques.

Soit un total de 829 contacts en 2022.

Réunions d'information, ateliers et animations

- 54 ateliers d'éveil :
 - 4 ateliers cuisine
 - 22 séances de baby-gym
 - 20 ateliers ludiques
 - 5 ateliers musique
 - 3 ateliers relaxations



Le nombre d'enfants différents ayant participé aux ateliers d'éveil en 2022 est de 30.
Le nombre de familles différentes ayant participé aux ateliers en 2022 est de 11.

- 6 soirées sur la découverte de technique de bricolage en direction de la petite-enfance.
- 1 soirée sur la pédagogie Faber et Mazlisch.
- 1 soirée formation juridique.
- 1 soirée « comprendre mon enfant dans tous ses états »

Durant l'année 2022, 18 assistantes maternelles ont bénéficié de formations continues sur les thèmes « prévenir et gérer les situations difficiles avec l'enfant et sa famille » et « alimentation et troubles alimentaires ».

Le relais a également mis en place 2 actions innovantes :

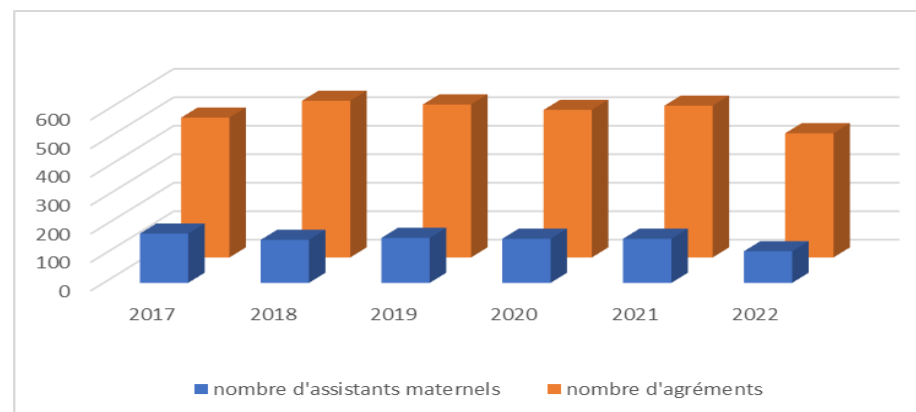
- « Ouvrons les livres aux bébés » en partenariat avec la CeA, la Bibliothèque d'Alsace et la direction des PMI. Le groupe d'assistantes maternelles soutenu par le RPE, ayant proposé un travail de choix, a été invité à présenter son travail lors de cette journée.
- « La Haguenauienne ».

Ainsi que 2 événements ponctuels, l'organisation d'un repas pour la fête nationale des assistants maternels, ainsi que l'organisation d'une sortie été, dans un parc de jeux.

Journal du relais petite enfance

Durant l'année 2022, 6 numéros du journal des assistantes maternelles et des parents employeurs ont été réalisés et diffusés aux assistantes maternelles du territoire en format numérique.

Évolution du nombre d'assistantes maternelles de 2017 à 2022



Mise en relation entre les parents et les professionnels

Nombre de demandes formulées par les familles au RPE en 2022 concernant la recherche d'un mode de garde :

Chez un assistant maternel	36
En garde d'enfants à domicile	0
En EAJE	128
Pas de type d'accueil précis	0
TOTAL	164

Demandes finalisées pour un accueil au sein des EAJE du territoire :

	Crèche Jardin d'Albin	Crèche Tipi des petits	Micro-crèche D'Sandhaasle	Halte-garderie Les Mini-pousses	Demandes finalisées
2019	21	14	14	18	67
2020	20	16	14	12	62
2021	54	27	16	22	119
2022	37	25	11	23	96

3.4 Établissements d'accueil périscolaire

Accueil périscolaire de Gundershoffen « primaire »

Enfants de 6 à 11 ans scolarisés au sein de l'école primaire de Gundershoffen, 42 le midi et 28 le soir, encadrés par 3 animateurs(trices).

Taux d'occupation moyen en 2022 : 86 % le midi et 66 % le soir.

Accueil périscolaire de Mertzwiller

Enfants de 3 à 11 ans, 72 le midi et 50 le soir, encadrés par 6 animateurs(trices).

Taux d'occupation moyen en 2022 : 73 % le midi et 34,10 % le soir.

Accueil périscolaire de Niederbronn-les-Bains « primaire »

Enfants de 6 à 11 ans scolarisés au sein de l'école primaire Hans Haug, 80 le midi et 56 le soir encadrés par 6 animateurs(trices).

Taux d'occupation moyen en 2022 : 81,80 % le midi et 39,10 % le soir.

Accueil périscolaire de Niederbronn-les-Bains « maternelle »

Enfants de 3 à 6 ans scolarisés au sein de l'école maternelle du Mont Rouge, 30 midi et soir encadrés par 3 animateurs(trices).

Taux d'occupation moyen en 2022 : 80,70 % le midi et 48,60 % le soir.

Accueil périscolaire de Reichshoffen Cuirassiers

100 enfants de 3 à 11 ans, encadrés par 9 animateurs(trices).

Taux d'occupation moyen en 2022 : 73,70 % le midi et 38 % le soir.

Garderie périscolaire de Reichshoffen De Leusse

Enfants de 3 à 11 ans, 36 midi et soir, encadrés par 3 animateurs(trices), depuis septembre 2022.

Taux d'occupation moyen en 2022 : 89,50 % le midi et 47,50 % le soir.

Garderie périscolaire de Gumbrechtshoffen – Oberbronn – Zinswiller

Enfants de 6 à 11 ans, 28 midi et soir, encadrés par 2 animateurs(trices).

Taux d'occupation moyen en 2022 : 81,80 % le midi et 28,40 % le soir.

Garderie périscolaire de Dambach - Windstein

Enfants de 3 à 11 ans, 20 midi et soir, encadrés par 2 animateurs(trices).

Taux d'occupation moyen en 2022 : 49,70 % le midi et 16 % le soir.

Garderie périscolaire de Offwiller – Rothbach

Enfants de 3 à 11 ans, 30 midi et soir, encadrés par 2 animateurs(trices).

Taux d'occupation moyen en 2022 : 34,50 % le midi et 3,5 % le soir.

Garderie périscolaire de Gundershoffen « maternelle »

Enfants de 3 à 6 ans, 30 midi et soir, encadrés par 3 animateurs(trices), depuis septembre 2022.

Taux d'occupation moyen en 2022 : 64,50 % le midi et 34,50 % le soir.

Garderie périscolaire de Mietesheim

Enfants de 3 à 6 ans, 30 midi et soir, encadrés par 3 animateurs(trices), depuis septembre 2022.

Taux d'occupation moyen en 2022 : 74,50 % le midi et 33 % le soir.



3.5 Le Centre intercommunal d'action sociale

3.5.1. Le Conseil d'administration

MEMBRES ÉLUS	MEMBRES NOMMÉS
LEININGER Sylvia	BOSTSARRON Raphaël
DUCHMANN Estelle	BEYER Marie-Louise
SCHWEIGHOEFFER Michel	CLAUSS Fanny
OTT Jean-Marie	GAGNANT Laurent
KLEIN Martine	HOEHLINGER Serge
BETTINGER Patrick	JOST Claude
NICOLA Marie-Hélène	KLEIN Sylvie
REPPERT Elodie	LUCES Didier
KLEIN Pascal	SAAS Sandrine
DOMERACKI Sébastien	WOEHREL Frédéric

3.5.2 Activités et projets

Aide sociale légale

Demandes d'aide sociale légale instruites par le CIAS en 2022 : 42 (contre 52 en 2021)

Répartition par communes :

Communes	Nombre de dossiers
Gumbrechtshoffen	1
Gundershoffen	4
Mertzwiller	5
Mietesheim	1
Niederbronn-les-Bains	10
Oberbronn	5
Offwiller	6
Reichshoffen	6
Rothbach	3
Zinswiller	1

Nature des demandes :

Nature des demandes	Nombre
Obligation alimentaire	11
Aide sociale aux personnes handicapées (frais de séjour)	7
Aide sociale aux personnes âgées (frais de séjour)	17
Aide sociale aux personnes âgées (aide-ménagère)	2
Aide sociale aux personnes handicapées (aide-ménagère)	1
Secours CAF	4

Revenu de solidarité active (RSA)

Répartition par communes :

Origine des familles	Orientations 2021	Orientations 2022	Pourcentage d'orientations 2022
Reichshoffen — Nehwiller	64	62	30,54 %
Niederbronn-les-Bains	42	52	25,62 %
Gundershoffen — Eberbach - Griesbach	25	34	16,75 %
Mertzwiller	35	19	9,36 %
Gumbrechtshoffen	6	15	7,39 %
Zinswiller	2	5	2,46 %
Oberbronn	13	5	2,46 %
Offwiller	1	4	1,97 %
Rotbach	2	3	1,48 %
Dambach — Neunhoffen	2	2	0,99 %
Mietesheim	0	1	0,49 %
Windstein - Jaegerthal	0	1	0,49 %
Uttenhoffen	0	0	0
Total	192	203	100

Nouveaux accompagnements sociaux des bénéficiaires du RSA en 2022 : 47

Communes	Nouveaux accompagnements
Dambach	1
Gumbrechtshoffen	2
Gundershoffen	2
Mertzwiller	11
Mietesheim	1

Niederbronn-les-Bains	6
Oberbronn	1
Reichshoffen	18
Rothbach	1
Zinswiller	2

99 personnes ont été accompagnées par le CIAS en 2022 soit :

- ✓ 341 entretiens individuels
- ✓ 510 entretiens téléphoniques
- ✓ 139 personnes rencontrées lors d'interventions collectives

Domiciliation des personnes sans domicile stable

5 élections de domicile effectuées en 2021 étaient encore en cours en 2022 et 8 nouvelles demandes ont été déposées.

Au 31 décembre 2022, 8 domiciliations étaient encore en cours. 327 courriers ont été réceptionnés et 73 passages pour chercher le courrier ont été enregistrés dans ce cadre.

Épicerie sociale intercommunale

En 2022, 32 bénévoles ont œuvré à la Fraternelle. Afin de les remercier pour leur investissement, plusieurs actions ont été mises en œuvre tout au long de l'année :

- Discussion autour d'un petit-déjeuner avec discussions, échanges et présentation des objectifs de l'année.
- Visite de l'Oasis Multikulti à Mietesheim et moment convivial autour d'un barbecue
- Fête de Noël des bénévoles

203 dossiers d'admission sont passés en Commission pour l'accès à l'épicerie sociale intercommunale (192 en 2021).

Répartition par commune :

Au total, 17 refus ont été notifiés en 2022 contre 39 en 2021. Cette baisse est en partie liée à la modification du règlement d'accès à l'épicerie sociale qui a été revu en début d'année et qui a permis de préciser les conditions d'accès. Ainsi, les travailleurs sociaux du territoire ont pu prendre appui sur ce règlement et ses conditions afin d'orienter les familles.

Finalement, ce sont 186 contrats qui ont été signés en 2022 contre 153 l'année précédente. Cela représente 132 familles différentes face à 112 en 2021.

L'année 2022 a également été marquée par l'arrivée des familles réfugiées ukrainiennes. Au total 16 familles différentes ont été accueillies depuis le mois de mars.

Dans le cadre des ateliers pédagogiques, 102 ateliers collectifs ont été proposés aux bénéficiaires de l'ESI contre 89 en 2021.

Origine des familles par communes	Nombre d'orientations en 2021	Nombres d'orientations en 2022	Pourcentage d'orientations en 2022
Reichshoffen — Nehwiller	64	62	30,54 %
Niederbronn-les-Bains	42	52	25,62 %
Gundershoffen — Eberbach — Griesbach	25	34	16,75 %
Mertzwiller	35	19	9,36 %
Gumbrechtshoffen	6	15	7,39 %
Zinswiller	2	5	2,46 %
Oberbronn	13	5	2,46 %
Offwiller	1	4	1,97 %
Rotbach	2	3	1,48 %
Dambach — Neunhoffen	2	2	0,99 %
Mietesheim	0	1	0,49 %
Windstein - Jaegerthal	0	1	0,49 %
Uttenhoffen	0	0	0
Total	192	203	100

La collecte Nationale de la Banque Alimentaire :

En 2022, plus de 80 bénévoles ont été sollicités pour tenir des permanences dans les enseignes partenaires et procéder à l'acheminement des denrées avant de les trier. Parmi eux : 10 bénéficiaires de l'Épicerie Sociale Intercommunale ou du CIAS, 20 jeunes de Réseau d'Animation Intercommunal, 12 jeunes de la Communauté de paroisses de la Zinsel du Nord, 24 bénévoles de l'Épicerie Sociale et des habitants de la Communauté de Communes.

L'accompagnement vers l'emploi :

L'accompagnement vers l'emploi ayant pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle des bénéficiaires de l'épicerie, du CIAS et des services sociaux du territoire est depuis 2014 assurés par nos deux bénévoles : Catherine PREVIDI (responsable des ressources humaines à la retraite) et Claude JOST (cadre commercial à la retraite).

En 2022, ce sont 14 personnes qui ont pu être rencontrées dans le cadre de cet accompagnement, ce qui représente un volume horaire d'interventions de 35 heures (entretien en face à face et téléphonique, recherche d'offres, prise de contact, démarches diverses).

Toutes les personnes accompagnées ont, au minimum, pu remettre leur Curriculum Vitae à jour et une personne a obtenu un CDI.

Les cours de français :

En 2022, les cours de français ont eu lieu toute l'année, sauf durant les vacances scolaires. Les cours sont assurés par 4 bénévoles les mardis matin de 8h30 à 10h00. Ce sont environ 20 élèves qui y participent et qui sont divisés en 2 groupes.

Le taux de participation s'élève à 57% pour l'année. Cependant, depuis la reprise après les vacances d'été, nous remarquons une nette amélioration de la mobilisation des participants.

Les portes ouvertes de l'ESI :

Après 2 ans de reports liés aux conditions sanitaires, les portes ouvertes de l'ESI se sont déroulées le samedi 21 mai 2022.



Au cours de cette journée, les visiteurs ont pu découvrir les locaux de l'épicerie et comprendre son fonctionnement à l'aide des différents panneaux explicatifs. En parallèle, plusieurs activités ont eu lieu sous les chapiteaux extérieurs et ont permis de mettre en avant les différents projets et ateliers proposés aux bénéficiaires de l'ESI. Au programme : ateliers cuisine, fabrication de produits ménagers, découverte d'une technique de jardinage, lecture de contes, concert et démonstration sportive.

L'association sportive de Gundershoffen a assuré une restauration tout au long de la journée. L'après-midi, le Pâtissier des Thermes de Niederbronn-les-Bains a proposé des crêpes et gaufres.

Actions en faveur des seniors :

- **D'Marche**

Une invitation à augmenter la quantité de pas au quotidien de manière durable dans le cadre d'un projet de valorisation du territoire de vie.



- **Les ateliers de l'aidant**

En partenariat avec la Plateforme de Répit Le Trèfle et dans le cadre de « vous êtes là pour eux, nous sommes là pour vous » un atelier « Prendre soin de soi » a été proposé le 4 juillet.

- **Ateliers de sport cérébral**

Un cycle composé de 6 séances afin de dédramatiser les craintes sur les troubles cognitifs mais aussi de montrer ce que le cerveau est capable de faire et surtout comment le stimuler avec des exercices ludiques dans un cadre convivial.

- **S'Babbel Eck**

Sur le principe du café des aidants des personnes âgées, un projet similaire a été coconstruit avec la CC Sauer Pechelbronn, pour les aidants des personnes en situation de handicap.

- **Rendez-vous des aidants**

En partenariat avec la CeA, 2 actions ont été organisées par le CIAS sur notre territoire. Une conférence animée par le CIDFF « votre proche ne peut plus subvenir à ses intérêts : que prévoit la loi ? Présentation des mesures de protection ». La diffusion du film « Paroles d'aidants » et temps d'échange, d'écoute et de partage animée par la psychologue de l'accueil de jour d'Hochsett.

- **Mieux vivre son logement : pour bien vieillir chez vous, prévention, adaptation et sécurité**

En partenariat avec Atout Age Alsace, un cycle de 3 séances afin de sensibiliser aux risques à domicile en identifiant les installations risquées ou dangereuses, informer sur les aides financières existantes, proposer des aides techniques, des solutions d'aménagement et la visite du Diamantic.



3.6 Conseiller numérique



Le numérique est aujourd'hui au cœur de nos vies puisque de nombreux services ne sont désormais accessibles qu'en ligne (démarches administratives, relations avec l'administration, réservation ou paiement en ligne...). Mais, pour certaines personnes, l'accès au numérique peut s'avérer difficile pour diverses raisons.

Pour accompagner toutes les personnes éloignées du numérique, la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains a recruté en 2021 un conseiller numérique.

Il accompagne les personnes en groupe lors d'ateliers portant sur des thématiques spécifiques ou individuellement lors de rendez-vous au siège. Son but est d'aider toutes les personnes le souhaitant à prendre confiance face aux outils numériques, à les initier et à les accompagner dans leurs démarches en ligne.

Durant l'année 2022, 54 ateliers ont été organisés et ont réuni 150 participants.

Thématiques	Nombre d'atelier par thématiques	Nombre de participants
Découverte d'un ordinateur	6	16
Naviguer sur internet et découvrir les sites de l'administration	7	22
Découverte du site des impôts	4	12
Découverte du smartphone P1	2	6
Découverte du smartphone P2	2	8
Utilisation de sa boîte mail	2	4
Cybersécurité	2	4
Se familiariser avec l'environnement numérique	6	17
Gérer ses contenus numérique	6	27
Bases tableur	7	18
Bases traitement de texte	5	16
TOTAL	49	150

Par ailleurs, 194 personnes ont été accompagnées en rendez-vous individuels.

Les thématiques abordées sont essentiellement l'utilisation d'un ordinateur et d'une tablette, les réseaux sociaux, word, libreoffice, internet. Il a également eu des demandes de renseignements sur la cybersécurité et son rôle de conseiller numérique.

3.7 Service commun de délivrance de cartes nationales d'identité et de passeports

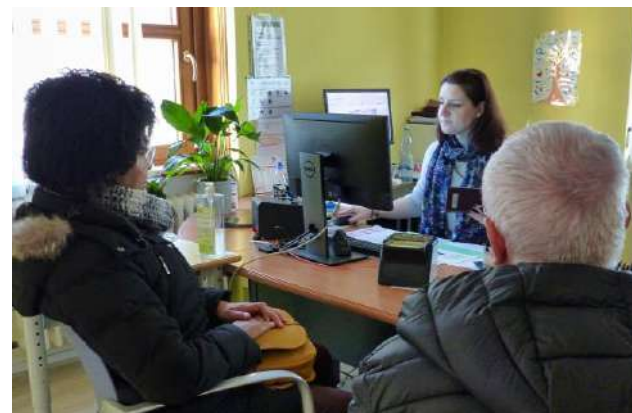
Pour pouvoir maintenir sur le territoire le service de recueil des demandes de titres sécurisés (cartes nationales d'identité et passeports), la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains et la Ville de Niederbronn-les-Bains ont souhaité créer un service commun. Dans la continuité de la création d'un espace France Services, ce service de proximité restera accessible à la population du territoire, ainsi qu'aux citoyens extérieurs.

Ainsi, depuis le 1^{er} juillet 2022, le service de délivrance de cartes nationales d'identité et de passeport n'est plus assuré par la ville de Niederbronn-les-Bains, mais par la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains qui le finance intégralement.

Du 1^{er} juillet 2022 à fin 2023, ce service fonctionne dans les locaux de l'hôtel de ville de Niederbronn-les-Bains. En revanche, à compter de septembre 2023, il migrera au rez-de-chaussée du Bureau central, dans les nouveaux locaux de l'espace France services.

En 2022, sur la période du 1^{er} juillet au 31 décembre, le service a réalisé **3520** rendez-vous, dont :

- **1215** pour des demandes de cartes nationales d'identité ;
- **718** pour des demandes de passeports ;
- **984** pour des remises de cartes nationales d'identité ;
- **603** pour des remises de passeports ;



3.8 Espace France services

La Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains a obtenu la labellisation France Services le 18 juillet 2022, par arrêté préfectoral. Ce nouveau service a ouvert ses portes au siège de la Communauté de communes (5, place du Bureau central à Niederbronn-les-Bains).

Gratuit et ouvert à tous, ce service facilite l'accès de tous les citoyens aux services publics et propose un accompagnement au numérique.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h - mercredi uniquement de 9h à 12h, deux agents France Services ont été spécialement formés pour accueillir et accompagner les usagers dans leurs démarches du quotidien : immatriculation de véhicules, aide personnalisée au logement, retraite, impôts, permis de conduire, accès aux services en ligne, cartes nationales d'identité, passeport...

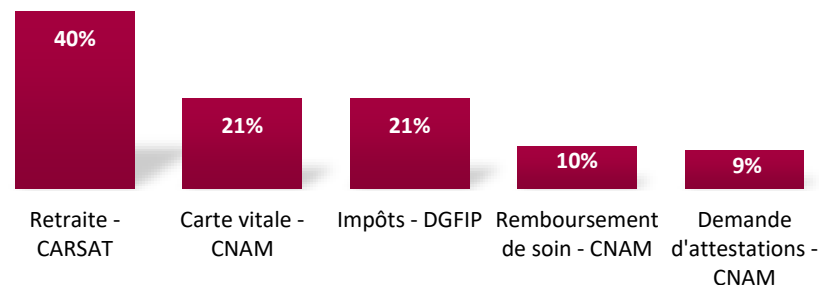
En 2022 (période du 18 juillet au 31 décembre), **375** demandes ont été traitées par l'espace France services du Pays de Niederbronn-les-Bains, dont :

- **145** appels téléphoniques
- **126** personnes accueillies en visite spontanée
- **89** personnes accueillies sur rendez-vous
- **15** demandes par mail

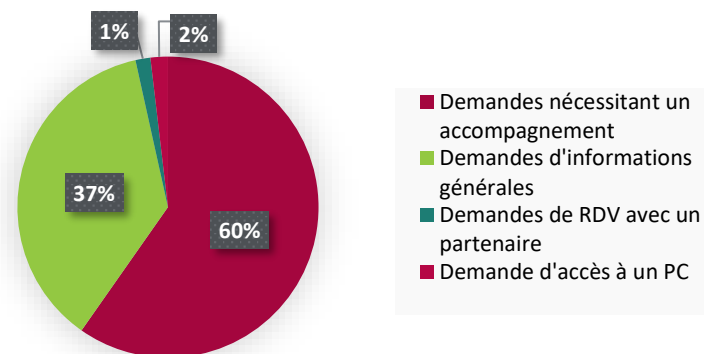
Dans le cadre de la labélisation France services, il est possible de solliciter les partenaires nationaux suivants : Assurance maladie ; Caisse d'Allocation Familiales ; Ministère de l'Intérieur - Agence Nationale des Titres Sécurisés ; Pôle Emploi ; Mutualité Sociale Agricole ; Assurance Retraite ; Finances Publiques ; CDAD – Point Justice.

Au-delà des partenariats nationaux, la Communauté de communes a souhaité déployer des offres de services complémentaires en sollicitant les partenaires locaux suivants : Centre d'information sur le droit des femmes et des familles (CIDFF) ; Conciliateur de justice ; CRESUS ; France Rénov' ; Service social de la CARSAT ; URBAM Conseil et UTILECO.

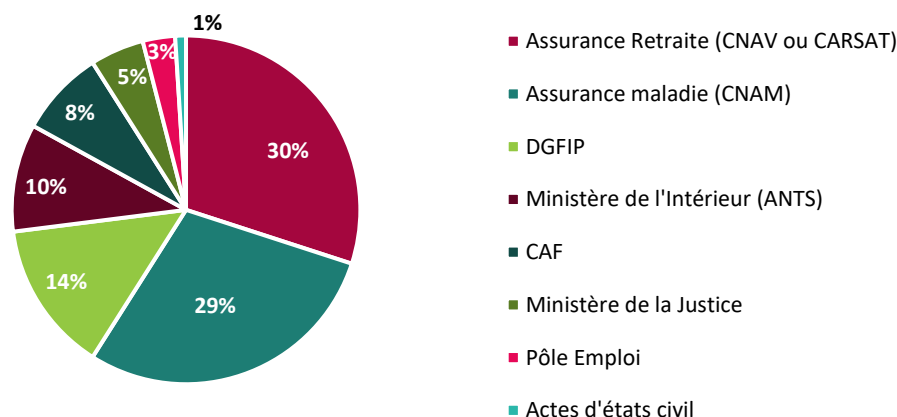
Top 5 des thématiques les plus fréquentes



Type de demandes



Répartition par partenaire national



3.9. Activités administratives

Secrétariat – comptabilité

- 5 191 courriers départ enregistrés (tous services confondus).
- 1 968 mandats contre 1 629 en 2021 et 30 mandats d'annulation contre 15 en 2021 (budgets général et annexes).
- 1690 titres de recettes contre 652 en 2021 et 10 titres d'annulation contre 15 en 2021 (budgets général et annexes).
- Pour le CIAS : 99 mandats contre 141 en 2021 et aucun mandat d'annulation, ainsi que 25 titres contre 37 en 2021 et aucun titre d'annulation, contre 2 en 2021.

Service d'élimination des déchets ménagers

- 27 mandats contre 81 en 2021 et aucun mandat d'annulation en 2022.
- 10 520 abonnés sont facturés deux fois par an (contre 10 462 abonnés en 2021), dont 827 sont mensualisés (contre 821 en 2021).

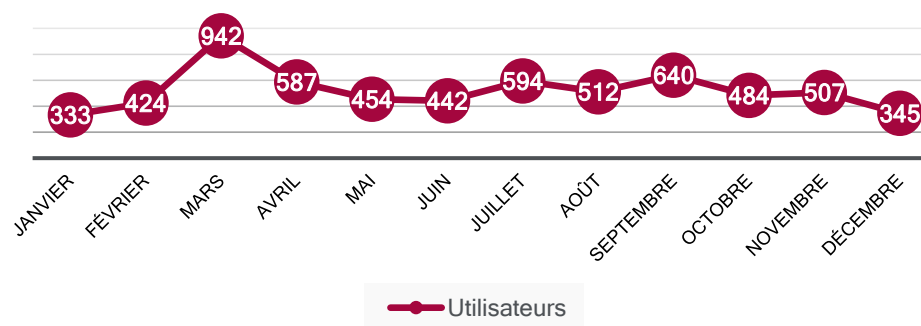
3.10 Site internet et réseaux sociaux

Site internet

C'est la première année complète pour la nouvelle version du site internet de la Communauté de communes qui a été lancé en octobre 2021. Pour la première fois, les pré-inscriptions aux accueils périscolaires du territoire se sont déroulées en dématérialisation totale, par le biais de formulaires.

En 2022, il y a eu 6 294 utilisateurs et 28 385 visites.

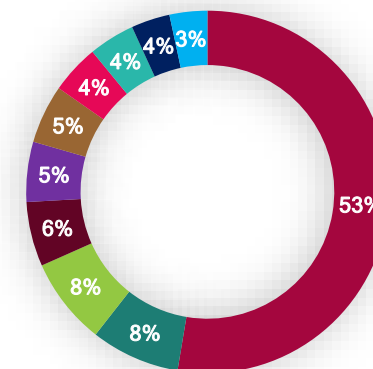
Nombre d'utilisateurs par mois



Pages les plus consultées

(pourcentage prenant en compte la totalité des pages du site internet)

- Page d'accueil
- Redevance ordures ménagères
- Ouverture abonnement ordures ménagères
- Accueils périscolaires
- Mes démarches
- Pré-inscription périscolaires
- Simulateur tarifs périscolaires
- Clôture abonnement ordures ménagères
- Contact
- Offres d'emplois





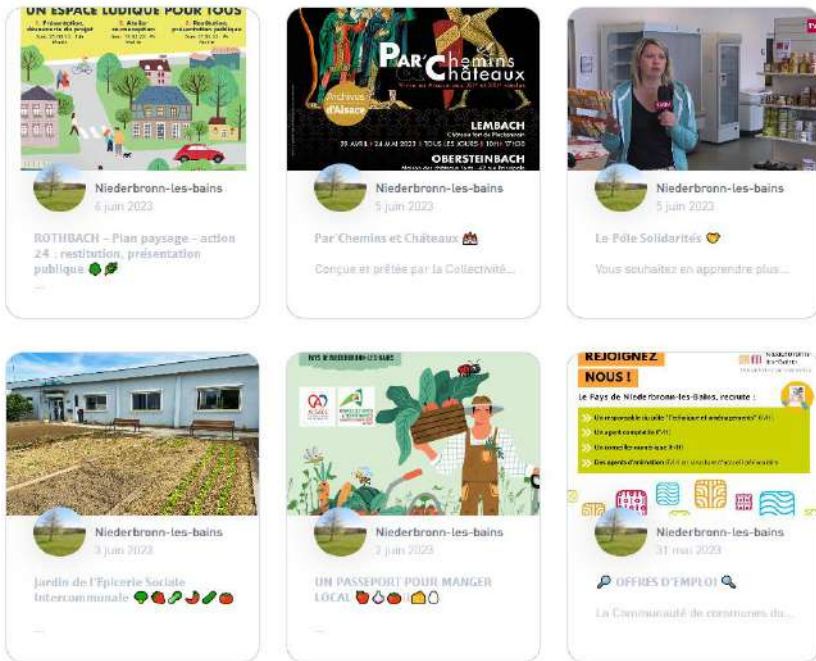
Page LinkedIn

En parallèle des réseaux sociaux classiques, une page a été créée en avril 2022 sur le réseau social professionnel, LinkedIn. La Communauté de communes y partage régulièrement des offres d'emplois ou encore des actualités dans des domaines plus précis tels que la mobilité et l'environnement.



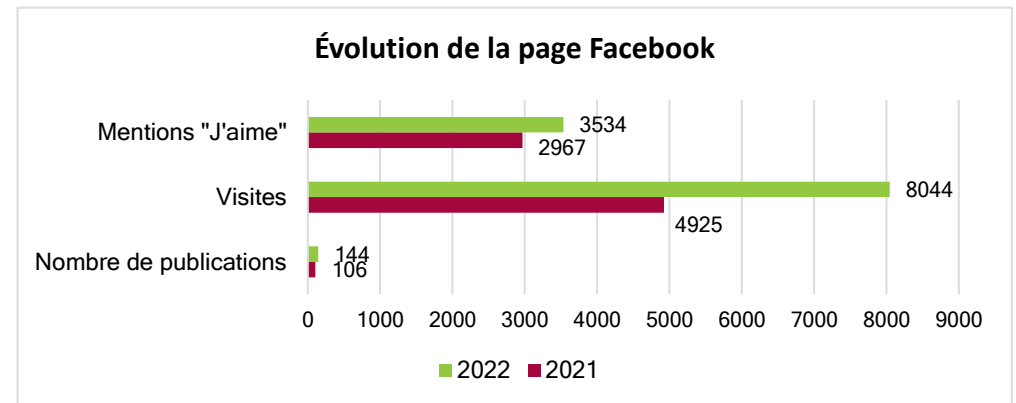
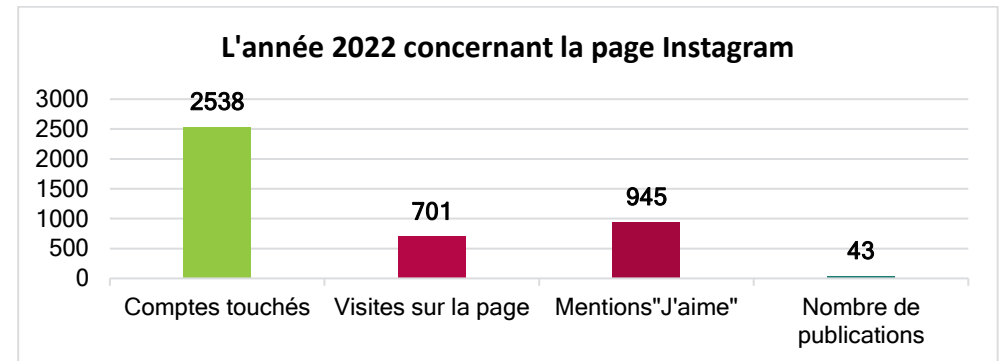
Page Facebook

Depuis la création de la page Facebook de la Communauté de communes en 2020, celle-ci ne cesse d'évoluer. Elle permet de partager un maximum d'actualités et d'effectuer des retours en images sur les événements organisés par la Communauté de communes. Ainsi, la page a obtenu 63% de visites supplémentaires entre 2021 et 2022 et 19% d'interactions supplémentaires avec les publications (sur la même période).



Page Instagram

Pour compléter ses réseaux sociaux, la Communauté de communes a créée en 2021 une page Instagram @paysdeniederbronn. Celle-ci permet de diffuser des photos inédites du territoire, mais également des informations pratiques. Au début de l'année 2022, une présentation de chaque commune du territoire sous forme de photos et de faits historiques a été réalisée sur plusieurs semaines.



COMPTE ADMINISTRATIF 2022 : BALANCE GÉNÉRALE

4.1 Budget principal

Section d'investissement	Nomenclature comptable	Dépenses	Recettes
Dotations, fonds divers et réserves	10		144 077,44
Excédents de fonctionnement capitalisés	1068		417 175,75
Subventions d'investissement	13	17 071,45	26 012,46
Emprunts et dettes, dépôts et cautionnements	16	48 392,10	1 000 000,00
Différences sur réalisation d'immobilisations	19		
Immobilisations incorporelles	20	38 790,95	
Subventions d'équipements versées	204	111 507,00	
Immobilisations corporelles	21	712 190,15	
Immobilisations en cours	23	108 348,96	
Dépôt et cautionnements reçus	165		
Autres immobilisations financières	27		10 422,58
Opérations pour compte de tiers	45		
Amortissements des immobilisations	28		
Opérations d'ordre	040	74 539,07	246 997,99
Opérations d'ordre patrimoniales	041	4 074,10	4 074,10
Total section d'investissement		1 114 913,78	1 848 760,32
Excédent d'investissement			733 846,54
Report en section d'investissement 2021 (pour mémoire)			460 989,35

Section de fonctionnement	Nomenclature comptable	Dépenses	Recettes
Charges à caractère général	011	1 448 578,81	
Dépenses de personnel et assimilés	012	2 156 338,57	
Autres charges de gestion courante	65	1 398 262,18	
Charges financières	66	3 752,87	
Charges exceptionnelles	67	0,01	
Atténuations de produits	014	6 636 725,95	
Opération d'ordre	42	246 997,99	
Dotations provisions semi-budgétaires	68	355 000,00	
Atténuations de charges	013		42 916,52
Produits des services, du domaine et ventes diverses	70		874 668,83
Impôts et taxes	73		8 289 294,72
Dotations, subventions et participations	74		3 374 109,12
Autres produits de gestion courante	75		319 879,01
Produits exceptionnels	77		240 917,03
Opération d'ordre	42		74 539,07
Total section de fonctionnement		12 245 656,38	13 216 324,30
Excédent de fonctionnement			970 667,92
Report en section de fonctionnement 2021 (pour mémoire)			4 405 383,22

4.2 Service d'élimination des déchets ménagers

Section d'exploitation	Nomenclature comptable	Dépenses	Recettes
Charges à caractère général	011	4 960,30	
Autres charges de gestion courante	65	2 298 817,66	
Charges exceptionnelles	67	142,61	
Charges de personnel, frais assimilés	12	200,00	
Opération d'ordre	42	4 789,24	
Produits des services (produits rattachés)	70		2 477 386,85
Autres produits de gestion courante	75		2 900,00
Produits exceptionnels	77		415,41
Dotations aux amortissements et provisions	68	464,77	
Total section d'exploitation		2 309 374,58	2 480 702,26
Excédent d'exploitation			171 327,68
Report en section d'exploitation 2021 (pour mémoire)			264 875,81
Résultat de clôture (excédent)			436 203,49
Section d'investissement	Nomenclature comptable	Dépenses	Recettes
Immobilisations corporelles	21	5 022,00	
Dotations, fonds divers	10		823,81
Réserves	106		3 602,65
Opération d'ordre			4 789,24
Total section d'investissement		5 022,00	9 215,70
Excédent d'investissement			4 193,70
Report en section d'investissement 2021 (pour mémoire)		- 3 602,65	
Résultat de clôture (déficit)			591,05

INDEX

ADIRA : Agence de Développement d'Alsace	REOM : Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères
ALC : Association Loisirs et Culture	RAI : Association Réseau Animation Intercommunale
ANAH : Agence Nationale de l'Habitat	RPE : Relais Petite Enfance
APOIN : Association Pour l'Insertion	RSA : Revenu de Solidarité Active
ATIP : Agence Territoriale d'Ingénierie Publique	SCOTAN : Schéma de Cohérence Territoriale de l'Alsace du Nord
CAF : Caisse d'Allocations Familiales	SIG : Système d'Information Géographique
CCPN : Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains	SMICTOM : Syndicat Mixte pour le Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères
CGCT : Code Général des Collectivités Territoriales	SYCOPARC : Syndicat de Coopération pour le Parc naturel Régional des Vosges du Nord
CIAS : Centre Intercommunal d'Action Sociale	TH : Taxe d'Habitation
CTG : Convention Territorial Globale	TFB : Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties
EMCN : Ecole de Musique du Canton de Niederbronn	TFNB : Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties
EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale	RIFSEEP : Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel
EPF : Etablissement Public Foncier	ZA : Zone d'Activités
ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail	ZAC : Zone d'Aménagement Concertée
ESI : Epicerie Sociale Intercommunale	
FNGIR : Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources	
FPIC : Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communes	
FPU : Fiscalité Professionnelle Unique	
Ftth : Fiber to the Home	
LAIPE : Lieu d'Accueil et d'Information Petite Enfance	
OAP : Orientations d'Aménagement et de Programmation	
OTi : Office de Tourisme intercommunautaire	
PADD : Plan d'Aménagement et de Développement Durable	
PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial	
PETR : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural	
PIG Rénov'Habitat : Programme d'Intérêt Général Rénov'Habitat	
PLPD : Programme Local de Prévention des Déchets	
PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal	
PTRTE : Pactes Territoriaux de Relance et de Transition Ecologique	

REVUE DE PRESSE

Toute au long de l'année 2022, la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains est apparue à 59 reprises dans la presse régionale (contre 50 en 2021).

CLASSEMENT THÉMATIQUE

Date	Journal	Titre de l'article	
Intercommunalité			
1	15/01/2022	DNA	La campagne de vaccination se poursuit avec les doses de rappel.
2	18/01/2022	DNA	Une grève perturbe le ramassage des déchets.
3	01/02/2022	DNA	Un conseiller numérique au service des habitants.
4	03/03/2022	DNA	Le Schiweschlawe, une tradition à faire perdurer.
5	04/03/2022	DNA	L'intercommunalité dresse son bilan de 2021
6	09/03/2022	DNA	Les permanences et ateliers du conseiller numérique.
7	29/03/2022	DNA	L'aire de grand passages bientôt opérationnelle.
8	30/03/2022	DNA	La solidarité avec l'Ukraine s'organise.
9	24/04/2022	DNA	Communauté de communes : budget 2022 sans augmentation des taxes.
10	16/05/2022	MAXIFLASH	Le numérique n'a plus de secret.
11	29/05/2022	DNA	Le service d'enregistrement des cartes d'identité sauvé in extremis.
12	01/06/2022	DNA	Une rose un espoir réalise une belle récolte.
13	10/06/2022	DNA	Un réseau d'échanges intercommunal.
14	15/06/2022	DNA	Les communes mutualisent leurs matériels.
15	30/06/2022	DNA	Le stammtisch des élus à Rothbach.
16	14/07/2022	DNA	Une soirée champêtre pour souder l'équipe.
17	10/09/2022	DNA	Label « France Services » : la Comcom facilite les démarches administratives.
18	04/10/2022	DNA	Journées portes ouvertes à l'espace France Services.
19	04/10/2022	DNA	Une cérémonie de reconnaissance pour Fernand Feig.
20	09/11/2022	DNA	La Comcom lance son propre service de transport à la demande.
21	03/12/2022	DNA	Femmes d'Alsace décerne ses Mariannes de la parité.
22	22/12/2022	DNA	L'intercommunalité se dote de sa propre instance de dialogue social.
Développement économique			
23	07/07/2022	DNA	La comcom veut sécuriser des réserves de foncier pour son développement économique.

24	07/09/2022	DNA	La Comcom organise la rentrée de l'emploi.
25	30/09/2022	DNA	Un job dating pour pallier les difficultés de recrutement.
26	10/10/2022	MAXIFLASH	Agenda – Salon Rénov'Habitat
27	17/10/2022	MAXIFLASH	Agenda – Salon Rénov'Habitat
28	24/10/2022	MAXIFLASH	Agenda – Salon Rénov'Habitat
29	31/10/2022	MAXIFLASH	Agenda – Salon Rénov'Habitat
30	31/10/2022	MAXIFLASH	Affiche Salon Rénov'Habitat (¼ de page)
31	01/11/2022	DNA	Un salon dédié à la rénovation et aux économies d'énergie.
32	03/11/2022	DNA	Agenda – Salon Rénov'Habitat
33	06/11/2022	DNA	Logement : le salon Rénov'Habitat se poursuit.
Environnement			
34	04/01/2022	DNA	Des ateliers cinéma pour faire découvrir les collections.
35	27/01/2022	DNA	Quelle transition écologique pour l'Alsace du Nord ?
36	01/03/2022	DNA	De gros chantiers à prévoir dans les déchetteries.
37	09/09/2022	DNA	La collecte de pommes va débiter.
38	15/09/2022	DNA	L'environnement et l'éducation au cœur des délibérations.
39	06/10/2022	DNA	Châtaignes épluchées, lavées, blanchies et mises sous vide.
Solidarités			
40	03/03/2022	DNA	Réunion d'information marche douce.
41	05/03/2022	DNA	Une mobilisation de grande ampleur pour aider les Ukrainiens.
42	25/03/2022	DNA	Un bel élan de générosité pour le peuple ukrainien.
43	16/04/2022	DNA	Les bénévoles de l'épicerie sociale à l'honneur.
44	13/05/2022	DNA	L'épicerie sociale ouvre ses portes au public.
45	25/05/2022	DNA	Les 10 ^e bougies de l'épicerie sociale.
46	19/06/2022	L'AMI HEBDO	La Fraternelle fête ses dix ans.
47	13/07/2022	DNA	Des ateliers couture à l'épicerie sociale.
Enfance/Jeunesse			
48	06/01/2022	DNA	Les petits artistes en herbes apprennent à cuisiner.
49	11/01/2022	DNA	Lutter contre le harcèlement scolaire.
50	25/01/2022	DNA	Animations à foison pour les enfants et les familles.
51	12/02/2022	DNA	L'univers magique du cirque dévoilé aux enfants.
52	18/02/2022	DNA	Le Mystère au Moulin fait cogiter les ados.
53	24/02/2022	DNA	Vive le carnaval avec des ateliers créatifs.
54	27/03/2022	DNA	« Enfance-jeunesse » : de nouveaux locaux.
55	30/03/2022	DNA	Périscolaire : les pré-inscriptions sont ouvertes.
56	06/05/2022	DNA	Inauguration du potager des Sandhaasle.
57	04/06/2022	DNA	Deux nouveaux accueils périscolaires à la rentrée.
58	08/10/2022	DNA	L'intercommunalité organise son premier festival du jeu.
59	14/10/2022	DNA	Le premier festival du jeu séduit les participants.